

# LE MOT DU MAIRE



De Macérien en Macérien, j'ai le sentiment de vous servir toujours et encore la même litanie. La covid est toujours présente, elle organise et réorganise nos vies au fur et à mesure des informations qui nous parviennent. A l'heure où j'écris ces quelques lignes, le couvre-feu à 18H00 est de mise. Au moment où vous lirez ce numéro, nous serons peut-être de nouveau confinés. Nous subissons les directives au fil de leur arrivée sans davantage pouvoir se projeter ni ne rien pouvoir planifier. Pourtant, les débuts d'années sont habituellement propices à des projections sur le futur, à des vœux, à des résolutions. La réalité est pourtant là ; il nous faut mettre entre parenthèses nos projets et les reporter à : "dès que nous le pourrons". Nous en ferons des choses "Dès que nous le pourrons"!

Depuis le début de cette pandémie, un grand nombre de manifestations ont ainsi dû être reportées, voire annulées. C'était le cas pour la braderie, la fête de la musique, la soirée organisée par l'Union des Commerçants et Artisans Macériens, la fête des classes, de la Samaïn, du marché de Noël, mais également des actions en faveur de nos seniors, des vœux aux personnels puis de ceux à la population... et j'en passe. Autant de manifestations qui rassemblent les Macériennes et Macériens; choses qui nous sont aujourd'hui et encore pour quelques longues semaines interdites.

La culture locale est également fortement impactée, avec des répercussions sur les différents arts et loisirs qui s'expriment habituellement sur notre commune et ailleurs. Pourtant, ces acteurs de la vie culturelle tout comme c'était déjà le cas pour les commerces dits "non essentiels", sont sûrement les mieux placés et suffisamment responsables pour accueillir leur public dans le respect des règles imposées.

L'activité municipale et extramunicipale ne s'est quant à elle pas arrêtée. Les travaux de la salle d'arts martiaux ont démarré et le chantier est déjà bien avancé. Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec les professionnels de santé de notre commune à un renouveau de l'actuel cabinet médical. Les commissions de la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné se sont maintenant mises en ordre de marche. Avec le conseil départemental, nous travaillons activement à la réalisation d'une piste cyclable en site protégé qui rejoindra le collège à La Chapelle des Fougeretz.

Concernant les cérémonies de vœux, j'ai souhaité qu'elles aient néanmoins lieu sous la forme de vidéos. Celle des vœux à la population restera en ligne, sur le site de la ville, quelques semaines encore. Elle est le témoignage de ce qui s'est passé durant l'année écoulée et de ce sur quoi nous allons travailler durant les mois à venir.

Ainsi, à l'occasion de notre premier exercice budgétaire, un certain nombre de projets seront proposés au vote du conseil municipal de mars prochain. Le premier d'entre eux, en termes d'importance, consistera en la restructuration de l'ouest de notre bourg. Pour cela, et afin de nous donner les meilleures chances de financement; notamment dans le cadre du plan de relance, j'ai souhaité inscrire notre commune au dispositif "Petites villes de demain". A terme, les équipements créés sur l'emplacement de l'actuelle ferme Biet, offriront aux enfants des écoles primaires de La Mézière une nouvelle infrastructure sportive en proximité immédiate de leur établissement. Cette structure pourrait accueillir également le service enfance jeunesse, l'espace ado, le point information jeunesse et d'autres locaux davantage dédiés à nos associations. L'actuel espace polyvalent pourrait quant à lui laisser place à un nouveau bâti dont le rez -de -chaussée pourrait accueillir des commerces et autres cellules à vocation sociale. Enfin, la place ouvrant sur ces nouvelles constructions sera renforcée dans son rôle de zone de rencontre et de convivialité. Ce projet est ambitieux. Il nécessitera de nombreuses concertations avec les Macériens et acteurs du territoire de notre commune. Quelques années seront nécessaires avant de voir son aboutissement au regard du coût qu'il devrait représenter.

En attendant, l'espace polyvalent trouve encore quelques utilités. En effet, à défaut de pouvoir bénéficier d'un centre de vaccination pourtant sollicité par nos médecins auprès de l'ARS, la pharmacie et les deux cabinets infirmiers de notre commune y effectuent depuis début décembre, sur rendez-vous, des tests antigéniques 3 fois par semaine. Le local utilisé est celui qui ouvre sur l'escalier extérieur du bâtiment. Il a été spécialement aménagé et mis à disposition par la municipalité.

La pandémie et l'apparition de nouvelles souches ne peuvent que nous contrarier. Il faut néanmoins que nous restions confiants et optimistes. Le respect des gestes barrières associé à la vaccination qui va s'amplifier devraient nous permettre de sortir de manière pérenne de cette crise.

Pascal Goriaux, Maire

## SOMMAIRE

VIE COMMUNALE	3
ÉTAT CIVIL	10
URBANISME	12
JOURNAL	
DU VAL D'ILLE-AUBIGNE	14
COMMERCES	
ET ENTREPRISES	16
VIE ASSOCIATIVE	18
RETOUR EN IMAGES	21
PRENEZ NOTE	25
INFOS SERVICES	32
DROIT D'EXPRESSION	35
AGENDA	36

#### MAIRIE DE LA MÉZIÈRE

Tél. 02 99 69 33 36 Fax 02 99 69 35 58

Courriel: mairie@lameziere.fr Site: www.lameziere.com

Population totale au 1er janvier 2020 :

5014 habitants.

Population municipale au 1er janvier 2020 :

4892 habitants.

Canton de Melesse.

Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné.

#### **ÉDITION NOVEMBRE 2020 - N° 188**

Rédaction : Mairie de La Mézière.

Directeur de la Publication :

M. Pascal Goriaux, Maire.

Commission communication : Pascal Goriaux, Philippe Esnault,

Catherine Toudic,

Estelle Taillebois, Annette Josso, Régis Georget, Gwendal Bédouin,

Anne Gerbeau, Hubert Gautrais.

Composition et impression : Imp. atimco

Prochaine édition : N° 189 - février 2021.

Remise des articles avant le : 17 janvier 2021.



# Communiqué de presse de l'Agence Régionale de santé

Vaccination contre la Covid-19 en Ille-Et-Vilaine





Liberté Égalité Fraternité

Un numéro unique pour prendre rendez-vous dans les centres de vaccination

Depuis le lancement de la campagne de vaccination le 4 janvier 2021, 25 000 vaccinations ont été réalisées en Ille et Vilaine, grâce à une mobilisation collective exceptionnelle. A partir du 14 février, de nouveaux créneaux seront progressivement ouverts dans les centres de vaccination pour des premières injections, les secondes injections des personnes déjà vaccinées étant par ailleurs garanties.

Dans une volonté de simplification, un numéro de téléphone unique est mis en place.

A partir de ce lundi 1er février, un numéro unique est mis en place pour informer sur la campagne de vaccination contre la Covid-19 dans le département et guider les différents publics dans la prise de rendez-vous, en proposant des créneaux ou l'inscription sur une liste d'attente :



0805 690 821

Ce numéro vert (appels gratuits) fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 17h.

> Il remplace tous les numéros de téléphone des centres de vaccination du département.

Dès publication début janvier, l'ensemble des créneaux proposés jusqu'au 14 février dans les centres de vaccination du département a été très rapidement réservé. Le préfet d'Ille-et-Vilaine et le directeur général de l'ARS Bretagne saluent cette adhésion massive des publics prioritaires\* à la vaccination mais invitent chacun à la patience. En fonction des prochaines livraisons de vaccins allouées au département, de nouveaux créneaux vont progressivement être ouverts pour la seconde quinzaine de février.

Par ailleurs et afin de renforcer le maillage territorial, **4 nouveaux centres de vaccination**, fruit d'un partenariat étroit avec les collectivités territoriales et l'appui des professionnels de sant é hospitaliers libéraux, ouvriront dans le département le 22 février prochain :

• Bain de-Bretagne • Dol-de-Bretagne • Liffré • Montfort-sur-Meu.

\*Toutes les personnes âgées de 75 ans et plus et celles atteintes de pathologies à haut risque disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement. Il s'agit de personnes :

- Atteintes de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie;
- Atteintes de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
- Transplantées d'organes solides ;
- Transplantées par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques :
- Atteintes de poly-pathologies chroniques, avec au moins deux insuffisances d'organes ;
- Atteintes de certaines maladies rares (voir liste sur le site du ministère de la santé)
- Atteintes de trisomie 21.



# Le projet d'adressage arrive à son terme

Lancé sous le précédent mandat, le projet d'adressage pour les secteurs de la commune dont les habitations ne comportaient pas de numéro, à savoir les zones d'activités économiques et les secteurs en campagne, arrive à son terme.

En effet, un travail collaboratif avec les services de la Poste a été réalisé afin que chaque habitation, chaque entreprise, chaque local de la commune puisse bénéficier d'un numéro et d'une adresse précise.

Ce dispositif est rendu indispensable à la mise en œuvre de la fibre optique dont le déploiement est prochainement prévu sur le territoire de la commune.

Il permet aussi de faciliter l'intervention des secours ou encore les livraisons à domicile. Grâce au partenariat avec La Poste, l'ensemble des nouvelles adresses est saisi dans un guichet informatisé unique.

Ainsi, pour les Macérien.ne.s qui ne disposent pas à ce jour d'un numéro, une adresse et un numéro leur seront prochainement attribués. Les près de 610 foyers ou entreprises concernés recevront prochainement un courrier les informant de la démarche et de leur nouvelle adresse afin qu'ils puissent prévenir leurs contacts.

Ensuite, le facteur, dans le cadre de sa tournée, distribuera les plaques de numéro que chaque foyer ou entreprise devra poser à ce qu'elle soit visible de la rue. Un courrier explicatif accompagnera cette distribution qui se fera en mains propres ou dans la boîte aux lettres en cas d'absence. En effet, l'achat de la première plaque de numéro est à la charge de la commune. Cette méthode de distribution a

été privilégiée afin de respecter les consignes sanitaires actuellement en vigueur.

Lorsque les dates de distribution seront connues, une information sera faite sur les supports communaux et notamment sur l'application CityAll.

Pour la commande et la distribution des plaques de numéro, la commune s'engage à hauteur 5 982 €

Contacter la mairie : 02 99 36 33 36 service.population@lameziere.fr













## Ouverture prochaine

#### de la Maison Helena de La Mézière



Une nouvelle offre locative

pour les seniors autonomes

Espacil Habitat

La Maison HELENA est un concept imaginé par le bailleur social Espacil Habitat. Le 1er édifice a vu le jour à Gévezé en 2012. A La Mézière ce sont 21 logements du T2 au T3 qui verront le jour, allée de la Forge, au

Lors de la réunion publique du 20 octobre 2020 organisée par le CCAS de La Mézière, Mme Anne-Claire LEGENDRE, cheffe de projet habitat senior Espacil Habitat a présenté le programme locatif social de La Mézière adapté aux seniors autonomes. M. Julien GENEGUES, architecte de l'agence Rhizome a présenté les plans en expliquant les atouts de l'implantation dans bourg avec la proximité des commerces et services.

s'agit d'un habitat accompagné : les locataires y vivent comme tout locataire d'un logement classique mais bénéficient d'un accompagnement mis en oeuvre par le Centre Communal d'Action Sociale avec la présence sur place d'un professionnel appelé Coordinateur de Vie Sociale.

La maison HELENA a la particularité d'avoir une salle de convivialité qui permettra aux locataires de se rencontrer et de créer du lien.

Ces résidences sont dédiées aux seniors (de 60 ans et plus) autonomes répondant aux conditions de ressources du locatif social.

Les inscriptions ont commencé à la suite de la réunion publique. Toutes les personnes intéressées peuvent venir en mairie retirer un dossier de demande de logement locatif social puis le déposer au service logement de La Mézière. Chaque postulant sera ensuite reçu en mairie pour une présentation du fonctionnement de la maison HELENA et de son projet de vie.







## La commune recherche des bénévoles pour les élections

juin 2021, se tiendront, simultanément, les élections départementales et régionales.

commune recherche des assesseurs et scrutateurs bénévoles pour assurer la tenue des bureaux de vote et participer au dépouillement.

#### Qu'est-ce qu'un assesseur?

De l'ouverture à la clôture des scrutins. deux assesseurs doivent être présents dans chaque bureau. Afin de ne pas mobiliser les assesseurs sur la journée complète, des créneaux de permanence sont établis.

Les assesseurs siègent aux côtés président du bureau de vote. Ils s'assurent du bon déroulement régularité du vote, de la c'est-à -dire que pour chaque électeur, ils vérifient son identité, font signer la liste d'émargement et tamponnent la carte électorale.

#### Qu'est-ce qu'un scrutateur?

Il participe au dépouillement des votes afin d'établir les résultats du scrutin. Le dépouillement débute dès la clôture du scrutin (à 18h) jusqu'à son achèvement.

Les scrutateurs sont généralement répartis par table de 4 personnes par bureau de vote.

#### Quelles sont les conditions pour être assesseur et scrutateur?

Être impérativement électeur. Ils peuvent être désignés par chacun des candidats ou des mandataires de listes en présence, ou chacun des délégués des candidats. Mais ils peuvent également venir de façon spontanée et volontaire.

Vous souhaitez vous inscrire?



## Chérubans Ouverture d'une micro-crèche réseaudemicro-crèches "Les Chérubins "sur La Mézière

Courant mars 2021, une nouvelle venue fera son apparition dans le secteur de la Petite Enfance de La Mézière. Les Chérubins Malins, microcrèche accueillant 10 enfants (+1 place d'urgence), ouvrira ses portes du lundi au vendredi, de 8h à 18h30.

L'équipe, déjà recrutée, sera composée d'une Educatrice de Jeunes Enfants, qui sera la Référente Technique de la crèche, ainsi que de 3 CAP Petite



Enfance. Les enfants seront accueillis dans un cadre sécurisé, coloré et accueillant, pensé pour accompagner leurs apprentissages et découvertes au quotidien. Le joli jardin situé sur l'arrière de la crèche, leur permettra en outre de profiter du grand air autant que possible.

Les créatrices et futures gestionnaires, Marie Colin et Laure Massin, se connaissent depuis le lycée. Outre une envie d'entreprendre ensemble fondée sur une amitié solide, elles ont choisi voilà un an de combiner leurs compétences pour mener à bien un nouveau projet professionnel. La microcrèche de La Mézière est la première d'un "pôle Ouest", qu'elles entendent bien renforcer au cours des prochaines années, en partenariat avec le réseau Les Chérubins.

#### Pour tout renseignement ou préinscription :

07 85 63 42 04 ou sur le site internet de la micro-crêche https://la-meziere-35520.les-cherubinscreches.com/index.html

## Rentrée scolaire 2021-2022

La rentrée 2021-2022 se prépare à l'école maternelle. Si vous souhaitez inscrire votre enfant (né en 2018 ou en 2019) pour l'année scolaire 2021-2022, vous pouvez dès à présent prendre contact avec la Directrice au 02 99 69 31 62, de préférence le mardi, ou par mail à l'adresse suivante :

ecole.0352168s@ac-rennes.fr.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant en petite section ou en toute petite section, vous pouvez prendre dès à présent contact avec la directrice au

02 99 69 31 62 ou par mail à : ecole.0352168s@ac-rennes.fr

Sont concernés les enfants nés en 2018 et en 2019.









## PIZZA TACOS BURGER KEBAB

02 99 69 39 91 16 ter rue de Maceria - 35520 LA MEZIERE www.pizzaroma35.fr

SUR PLACE / À EMPORTER











Vous les apercevez depuis 2018, d'abord à l'Espace nature et maintenant à La Beauvairie. Ils sont blancs, noirs, gris, à laine, à poils ou encore à plumes et ils font souvent la joie des petits comme des grands. Ce sont les animaux de la Ferme de Nicolas!

Cela fait maintenant trois ans qu'un partenariat fort entre la municipalité de La Mézière et son service "Espaces verts", s'est créé avec Nicolas Coëffic, gérant de la ferme. Ce partenariat permet la mise en place, aujourd'hui sur près de 3 hectares de parcelles communales, d'une gestion originale des espaces verts via l'écopâturage.

Mais l'écopâturage, c'est quoi ? C'est l'opportunité d'entretenir de manière écologique votre cadre de vie, sans utilisation de produits phytosanitaires ni de machines gourmandes en énergies fossiles mais également une économie en temps de travail. Les bêtes sont mises à pâturer sur ces différentes parcelles afin d'en assurer l'entretien. Là où les agents des services techniques devaient intervenir plusieurs fois par an avec tondeuse, débroussailleuse et épareuse, les animaux prennent le relais!

## L'écopâturage, c'est quoi?

Quels animaux ? La ferme de Nicolas élève des animaux rustiques, principalement des moutons "Landes de Bretagne" et des moutons d'"Ouessant", parfaitement adaptés à la pratique de l'écopâturage du fait de leur petite taille et de leur rusticité. Quelques chèvres et deux ânesses sont également présentes. D'autres animaux arriveront au cours des saisons à venir, en fonction du développement de la ferme. Il est primordial de s'assurer de pouvoir répondre à l'ensemble des besoins des animaux avant toute chose! L'été particulièrement sec que nous avons connu en 2020 aura, notamment, posé un réel problème pour l'alimentation des animaux qui a ainsi dû être complété par un apport régulier de foin et d'aliments.

Qu'en est-il de la surveillance des animaux ? "Passant souvent inaperçu, Nicolas assure une surveillance des animaux plusieurs fois par semaine pour s'assurer de leur état de santé et que chacun bénéficie bien de tout le nécessaire pour répondre à leurs besoins : eau, alimentation, compléments alimentaires...

Un vétérinaire suit également les animaux régulièrement et un agent du service espaces verts, Guy, assure, lui aussi, une surveillance des animaux et alerte Nicolas à la moindre anomalie. De nombreux macérien. ne.s participent également à cette surveillance puisqu'ils n'hésitent pas

à appeler Nicolas lorsqu'ils détectent ou pensent détecter une anomalie. Merci à eux pour leur implication et l'intérêt qu'ils portent aux animaux. Le numéro de téléphone ainsi que le nom de la parcelle sont indiqués sur chaque portail. Tous les appels reçus donnent lieu, soit à une intervention de l'éleveur, soit à un échange expliquant la situation. Quand la situation l'exige, les services techniques sont sollicités par l'éleveur afin de répondre plus rapidement, notamment en cas de fugue d'une bête.



A ce jour, si quelques actes de malveillances sont à déplorer, tels que des tags sur les panneaux d'informations, des clôtures abîmées ou encore des intrusions sur les parcelles, aucun vol ni blessure sur les animaux n'est à déplorer. Nicolas tient toutefois à rappeler qu'il est interdit de nourrir les animaux (notamment de leur donner du pain) et de rentrer sur les parcelles, les animaux pouvant réagir de manière inattendue notamment si un bélier est présent en période de reproduction. Il est aussi demandé de tenir les chiens en laisse à proximité des enclos, pour éviter d'effrayer les animaux.

A ce jour, si quelques actes de malveillances sont à déplorer tels que des tags sur les panneaux d'informations, des clôtures abîmées ou encore des intrusions sur les parcelles, aucun vol ni blessure sur les animaux





n'est à déplorer. Nicolas tient toutefois à rappeler qu'il est interdit de nourrir les animaux (notamment de leur donner du pain) et de rentrer sur les parcelles, les animaux pouvant réagir de manière inattendue notamment si un bélier est présent en période de reproduction. Il est aussi demandé de tenir les chiens en laisse à proximité des enclos, pour éviter d'effrayer les animaux.

Et actuellement, pourquoi ne voiton plus les animaux ? L'hiver, pour protéger les animaux des intempéries, pour laisser les sols se reposer et repousser au printemps mais aussi pour assurer les soins nécessaires notamment la vaccination ou encore le suivi des naissances, les animaux rejoignent la bergerie, située à La Beauvairie, où s'est installée la ferme depuis un peu plus d'un an désormais avec là encore, le soutien de la Municipalité et du propriétaire des lieux. La rénovation et la préparation du site pour l'accueil de public se poursuit petit à petit. Mais rassurez-vous, dès que le printemps arrivera, chacun retrouvera sa place dans les différentes parcelles de la commune et parfois à l'extérieur de la commune, afin d'assurer paisiblement l'entretien des espaces verts et naturels du secteur d'intervention de la Ferme de Nicolas.

Qu'en est-il du bien-être animal? La ferme de Nicolas travaille avec différents organismes dans une démarche de bien-être animal, de sauvegarde des espèces locales et de communication positive sur l'écopâturage et sur l'agriculture de manière générale. C'est une priorité pour Nicolas qui a, notamment, obtenu un label qualité

auprès d'Animal & Cité et un rapport positif des services vétérinaires de la Préfecture. La ferme de Nicolas est d'ailleurs désormais répertoriée comme un refuge potentiel pour des animaux qui seraient saisis ou retrouvés par les autorités.

Vous pouvez notamment retrouver toutes ces informations sur le site internet : www.lafermedenicolas.fr ou encore sur la page Facebook de la Ferme de Nicolas.

Nicolas reste joignable au 06 78 70 89 44 ou via l'adresse mail contact@lafermedenicolas.fr.

Et surtout n'hésitez pas à venir échanger avec l'éleveur lorsqu'ils se trouve sur les parcelles, c'est toujours avec un grand plaisir qu'il explique son travail et qu'il parle de ses animaux.







Interactif, convivial et amusant En petits groupes, adultes et enfants à partir de 3 ans Cours hebdomadaires pendant les périodes scolaires

Vicki Logeais - rue de la Rabine - 35520 La Mézière

02 99 66 52 84

vixlo@neuf.fr

## Votre avis nous intéresse :



Par ces temps troublés, nous n'oublions pas de poursuivre nos projets. Convaincus qu'un marché est un des outils majeurs de la redynamisation de notre commune, nous étudions sa mise en place en 2021. Nous avons constitué un groupe de travail composé dans un premier temps d'élu·e·s de la majorité et de la minorité, ce groupe sera élargi aux volontaires qui en exprimeront le souhait, ainsi qu'aux commerçants actuels par l'intermédiaire notamment de l'UCAM. La première étape est de vous consulter, Macérien·ne·s, afin d'appuyer notre réflexion sur le jour et l'heure à laquelle il pourrait se tenir et les commerçants que vous souhaiteriez y trouver. Le lieu que nous avons sélectionné serait sur le parking à l'angle des rues de Texue et de Maceria. Vous pouvez répondre au sondage ci-dessous soit en version papier à déposer dans la boite de la mairie soit en ligne en scannant le Qrcode ci-dessous avant le 8 mars.

#### I) QUELQUES INFORMATIONS VOUS CONCERNANT

#### 1) Quel est votre âge? ☐ Inférieur à 20 ans ☐ Entre 20 et 60 ans ☐ Supérieur à 60 ans 2) Vous êtes: ■ Etudiant ☐ En activité □ Retraité ☐ En recherche d'emplois 3) Statut: ☐ Agriculteur □ Commerçant ☐ Artisan ☐ Chef d'entreprise (dont auto-entrepreneur) ☐ Profession libérale ☐ Cadre supérieur ☐ Cadre ☐ Agent de maitrise/profession intermédiaire ■ Employé Ouvrier ☐ Homme ou femme au foyer

Si vous préférez renseigner le sondage en ligne, c'est par ici, cela ne vous prendra que quelques secondes et quelques clics!

https://docs.google.com/ forms/d/e/1FAlpQLSf2o DprqDHZPKrikuNIK3H vrkAKuCGmKn9YaZld -K\_ayPlhWQ/viewform



#### II) CONCERNANT LE MARCHÉ

1) Quels jours vous conviendraient le mieux :

Lundi matin	☐ Jeudi soirée
Lundi soirée	Vendredi matin
Mardi matin	☐ Vendredi soirée
☐ Mardi soirée	☐ Samedi matin
■ Mercredi matin	☐ Samedi après-midi
■ Mercredi soirée	☐ Dimanche matin
Jeudi matin	
2) Quels produits et trouver?:	commerces souhaiteriez-vous
Poissonnier	☐ Produits beauté - Cosmétiques
☐ Fromager	☐ Galettes-Crêpes
☐ Primeur	☐ Traiteur - Plat à emporter
☐ Maraîcher	☐ Boucherie - Charcuterie
☐ Epicerie en vrac	☐ Rôtisserie
☐ Tisanes	☐ Boulanger
☐ Epices	☐ Pâtisseries
Olives	☐ Rémouleur
☐ Miel	☐ Paysagiste
☐ Confitures	☐ Couturier
☐ Bière	☐ Autres
☐ Vin	

Vous souhaitez faire connaitre un commerçant?
Indiquez ses coordonnées ci-dessous :



## MaceRadio: la radio des jeunes macériens

2021 est arrivé, et un nouveau projet voit le jour à l'espace jeunesse du Maceriado afin de fédérer les jeunes autour d'un projet commun : une radio jeunes. Pour rappel, l'espace jeunesse accueille des jeunes entre 11 et 18 ans. L'année dernière, une initiation radio a été mise en place sur les vacances de février avec l'aide d'Aurélien GIUNTA (animateur sur la pause méridienne et au Maceriado). Treize jeunes ont créé leur première émission radio. Tout d'abord, il y a eu la conférence de rédaction afin de créer et rédiger les chroniques. Puis ils ont découvert le matériel radio et l'ont installé pour leur premier enregistrement. Cette initiation, avant rencontré un franc succès, a motivé l'investissement dans du matériel.

En décembre dernier, un appel à projet a réuni deux jeunes autour d'un concours radio organisé par le Centre Hubertine



Auclert et ONU Femmes France. En ligne de mire, la création d'un podcast sur la thématique des droits des femmes dans le temps. Ce projet a été réalisé en visio à raison de deux fois par semaine et débouchant sur un après-midi d'enregistrement. Le résultat reste en attente, mais ce temps a permis aux deux jeunes de se questionner et se renseigner sur l'égalité Femmes-Hommes.

Les objectifs de ce projet sont multiples. Il s'agit tout d'abord d'initier les jeunes à l'outil radio, en découvrant le processus de création d'une émission, de la conférence de presse, en passant par la recherche d'informations et la rédaction, l'enregistrement, le montage et la diffusion. C'est aussi un moyen de donner aux jeunes la possibilité de s'exprimer. tout en développant leur curiosité et leur sens critique en s'ouvrant au monde, via leur recherche d'informations, rencontres, interviews, débats ...

Le projet en est encore à ses prémices et il peut prendre toutes les formes possibles. La parole est donnée aux jeunes macériens : « Si tu as des choses à faire partager, découvrir, ou te tester à l'outil radio n'hésite pas à passer au Maceriado ».

Suivez cette aventure radiophonique sur la page Youtube Maceriado ou sur la page Facebook (@lemaceriado ). Place de l'église, 35520 La mézière

02 99 69 31 75 - animateurs@lameziere.fr



## Amélioration des arrêts de car sur La Mézière

Le Plan de la Mobilité en Centre-Bourg a permis d'identifier des problématiques en ce qui concerne les abrisvoyageurs : Abris-voyageurs pas aux normes, mal identifiés, mal connectés. A cela s'ajoutent plusieurs observations : des plans de ville mal positionnés, des abris-voyageurs non compris dans le contrat et une couverture d'information culturelle restreinte, sur la zone Montgerval.

Après un appel d'offres, la société Abri Services a remporté le marché d'exploitation des abris de bus de la commune, avec une concession de dix ans. Le marché passé avec l'exploitant comprend le remplacement des abris existants, leur entretien et nettoyage, la mise en place de panneaux d'informations municipales et la possibilité, pour la commune, de disposer d'espaces pour annoncer les événements qui rythment la vie macérienne. Les abris en bois désuets seront aussi remplacés par le nouveau mobilier. Le choix des abris a été murement réfléchi :

- Le coté où arrive le car doit obligatoirement être vitré;
- La présence d'un banc pour l'assise avec un accoudoir pour les personnes « vulnérable » ;
- La présence d'une borne de propreté ;
- Chaque abri dispose d'un éclairage public à proximité directe ;
- Deux abris en centre-ville ont une toiture végétalisée ;



M. RIEFENSTAHL, adjoint à l'environnement et aux mobilités, rappelle que les faces publicitaires ne sont pas éclairées afin de réduire les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie. Par ailleurs, deux abris auront une toiture végétalisée. Ce choix est fait pour des raisons décoratives mais également écologiques. En effet, les plantations sur toits atténuent les variations de température, absorbe les excès d'eau et multiplie les surfaces plantées en milieu urbain.



La Commune a profité de ces changements de mobiliers pour mettre aux normes d'accessibilité l'arrêt Glerois pour les cars en direction de Rennes. La mise aux normes, d'un coût total de 10 269 € a pour but de faciliter l'accès aux transports en commun pour les personnes à mobilité réduite et d'améliorer la connectivité de l'arrêt au réseau mode doux. La Région, en tant qu'autorité organisatrice du transport ferroviaire et interurbain, prend en charge 70 % du montant des travaux. Le coût pour la commune est de 3 080 €.













# Le désherbage mécanique : c'est bon pour l'eau, la santé et c'est l'affaire de tous !

Dans la continuité de la démarche Zéro phyto, la commune s'est équipée d'un désherbeur mécanique afin de développer l'entretien mécanique d'un maximum de surfaces.

Que ce soient les collectivités ou les jardins particuliers, aujourd'hui c'est zéro produit phytopharmaceutique, désherbants, pesticides, fongicide...

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker ces produits pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit de les utiliser depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Bien qu'elle soit particulièrement chronophage, la meilleure alternative à l'usage de ces produits reste la solution mécanique.

Dans le but de faciliter le travail des services techniques dans l'entretien des surfaces à désherber, fin 2020, la municipalité a fait l'acquisition d'une désherbeuse mécanique.

Cet investissement d'un montant de 10700,00 € HT a été subventionné à hauteur de 4 280,00 € par la Région Bretagne.











## Grand défi énergie et eau

Le Grand Défi Energie et Eau 2020 étant maintenant terminé. L'ALEC débute le traitement des résultats. Ils seront dévoilés fin janvier/début février lors de la remise des prix.

Nous remercions tou·te·s les participant.e.s de La Mézière et les agents communaux qui ont joué le jeu malgré les conditions sanitaires particulières soit 6 foyers, 2 commerces (boulangerie Perrigault et restaurant Au Coin du Feu) et 2 bâtiments communaux (mairie et restaurant scolaire).

Les conseillers de l'ALEC ont expliqué pourquoi une habitation bien conçue et bien isolée thermiquement, c'est essentiel pour limiter ses consommations énergétiques. Mais cela ne fait pas tout.

Les choix que nous faisons pour les équipements que nous utilisons toute l'année sont également importants pour le chauffage comme pour les équipements électroménagers.























## Conseils aux particuliers

L'ALEC du Pays de Rennes délivre des conseils et accompagne les particuliers et les propriétaires pour réaliser des économies d'énergie et des travaux de rénovation.

Vous avez un projet de rénovation ou de construction ? Vous désirez en savoir plus sur les aides financières, les énergies renouvelables ?

Les conseillers vous orientent gratuitement dans vos choix, vous aident à l'élaboration et au suivi de votre projet. Ils vous délivrent une information objective et indépendante.

Ils vous accompagnent, notamment, sur les aides financières : Crédit d'impôt transition énergétique, aides locales, éco-PTZ, certificats d'économie d'énergie, aides de l'ANAH, plateformes de la rénovation... pas toujours facile de s'y retrouver et de savoir à quoi l'on peut prétendre et comment s'y prendre.

**Pour aller plus loin**: https://www.alecrennes.org/usager/conseil-energie-particuliers-coproprietaire/



## DOSSIER SPÉCIAL ÉNERGIE



### Zoom: rénovation



L'aide de l'État pour améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie, n'est plus réservée, depuis le 1er janvier 2020, aux propriétaires occupants aux revenus modestes. En effet, le dispositif MaPrimeRénov' s'élargit à l'ensemble des propriétaires occupants, copropriétés et propriétaires bailleurs. Depuis octobre 2020, les nouveaux publics bénéficiaires peuvent engager leurs projets de travaux auprès des entreprises.

A partir du 11 janvier 2021, les propriétaires occupants et les syndicats de copropriétaires pourront déposer leur dossier MaPrimeRénov' sur ce site. Ce dispositif MaPrimeRénov' permet de cibler davantage les travaux permettant le plus d'économies d'énergie et de financer une grande variété de travaux d'isolation, de ventilation, de changement de mode de chauffage, ou

de rénovation globale. Les travaux les plus performants sont mieux financés et le montant de la prime est progressif afin de soutenir plus fortement les ménages qui en ont le plus besoin.

Pour avoir le droit à MaPrimeRénov', il vous faut :

- Être propriétaire d'un logement construit depuis plus de 2 ans ;
- Faire réaliser les travaux par une entreprise Reconnue Garante de l'Environnement (RGE).

Le versement de la prime intervient normalement sous 15 jours après le versement de toutes les pièces justificatives sur plateforme



MaPrimeRénov'. Des délais plus importants ont cependant été constatés sur certains dossiers.

NOTA: Pour financer la rénovation de votre logement vous avez la possibilité de cumuler plusieurs aides. Par exemple, tous les travaux pouvant bénéficier de la Prime Rénov' sont également éligibles au dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE). Le montant cumulé de MaPrimeRénov', des aides des fournisseurs d'énergie (CEE) et des aides d'Action Logement ne peut pas dépasser 90 % de la dépense éligible pour les ménages aux revenus très modestes, 75% pour les ménages aux revenus modestes, 60% pour les ménages aux revenus intermédiaires et 40% pour les ménages aux revenus supérieurs. Le montant cumulé de MaPrimeRénov' et de toutes les aides publiques et privées percues ne dépasse pas 100 % de la dépense éligible.

#### Pour aller plus loin:

https://www.maprimerenov.gouv.fr/ https://www.faire.fr/aides-definancement/certificats-economiesenergie







## Attention: éviter les abus et les arnaques

Les aides publiques en matière de rénovation font parfois l'objet de pratiques commerciales trompeuses voire frauduleuses. Il est nécessaire d'observer quelques points de vigilance pour se prémunir de mauvaises aventures !

#### Ne pas communiquer vos informations fiscales.

La communication des informations fiscales de votre ménage à des professionnels est fortement déconseillée si un doute existe sur la sincérité de l'interlocuteur. En effet, ces éléments peuvent faciliter l'usurpation d'identité et doivent donc être transmis uniquement dans un cadre contractuel clair et sécurisé entre vous et votre interlocuteur commercial.

#### Être prudent face aux démarchages

Parmi les pratiques abusives courantes, des démarchages téléphoniques constantes et répétitives sont régulièrement signalées. Or depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, le démarchage téléphonique est interdit pour les travaux de rénovation énergétique.

#### Ne jamais signer un document sans l'avoir entièrement lu.

Il faut prendre tout le temps nécessaire pour vérifier les conséquences des documents signés. En effet, certains professionnels peu scrupuleux n'hésitent pas à faire passer leurs bons de commandes pour des documents « sans engagement ». D'autres ne laissent pas au consommateur le temps de lire les documents qu'ils leur proposent de signer sur le champ ou ne remettent jamais au consommateur une copie du document signé.

Vous disposez d'un délai de rétractation sans justification de 14 jours Si vous regrettez votre décision, n'hésitez pas à y avoir recours!

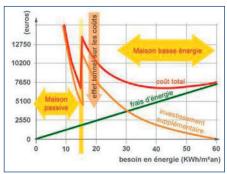
Liens pour aller plus loin: https://www.bloctel.gouv.fr/

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions\_services/dgccrf/documentation/fiches\_pratiques/fiches/energie.pdf

## Bâtiment passif ou positif

#### Qu'est-ce qu'un bâtiment passif?

Il faut imaginer un bâtiment parfaitement isolé comme s'il avait été recouvert d'un manteau très performant qui le protège autant l'hiver que l'été. Comme il est occupé, il fait bon à l'intérieur et si le temps est ensoleillé, c'est encore mieux car il n'y a plus besoin de chauffer. Il faut cependant éviter que le soleil n'y entre l'été pour éviter les surchauffes.



#### Est-ce que c'est plus cher?

L'investissement initial est plus important que lors d'une construction traditionnelle car il faut réaliser une étude thermique plus poussée, une construction soignée et utiliser des matériaux plus performants. Il est

estimé à 5-10 % de plus par rapport à une RT2012.

Mais si on prend en compte le coût de fonctionnement, grâce aux économies d'énergie que permet la construction passive, le surcoût de construction sera donc amorti bien avant la période de fin d'occupation. N'est-ce pas la caractéristique d'un bon investissement ?

#### Quelle technique de construction ?

La technique de construction d'une maison passive est libre : de la construction métallique à celle en paille, en passant par l'habituel béton et le bois, il n'y a pas de préconisation sur la technique de construction.

Il existe des caractéristiques communes dans toutes les constructions passives : isolation très renforcée et une ventilation mécanique à double flux.

#### Et en rénovation?

Toute construction existante peut se transformer en bâtiment passif. En général, il s'agit d'ajouter une couche d'isolant extérieur qui a l'avantage d'isoler en même temps tous les ponts thermiques et d'installer des fenêtres triple vitrage ainsi qu'une ventilation double-flux. Le gain est de l'ordre du facteur 10 ! Même les rénovations où l'isolation extérieure n'est pas possible, peuvent voir leurs consommations divisées par 4 !

## Ce n'est pas mieux de construire positif?

Le bâtiment à énergie positive est souvent vu comme la panacée en matière d'habitat « durable ». Il s'agit d'un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Toutefois, générer de l'énergie au prix fort ne doit pas se substituer à une diminution importante de la consommation.

Une construction passive demeure donc la meilleure base pour un bâtiment positif. Il est en effet bien plus facile et moins coûteux de compenser la faible énergie consommée par une construction passive que celle consommée par un bâti standard.

#### Liens pour aller plus loin:

https://www.lamaisonpassive.fr/

## DOSSIER SPÉCIAL ÉNERGIE



## La RE2020

La réglementation thermique évolue et intègre une dimension environnementale. La RT2012 qui encadre aujourd'hui les constructions neuves va devenir la RE2020 et devrait être applicable aux projets neufs qui sortiront de terre à l'été 2021 (a priori applicable aux permis de construire déposés en juin 2021 - initialement en janvier 2021 mais repoussé – aucun texte officiel).

RE2020
RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

Elle vise à faire baisser l'impact environnemental du secteur « Bâtiment » de plus de 30 %. Dans la continuité de la réglementation précédente et s'appuyant sur les conclusions de l'expérimentation E+C-, les bâtiments consommeront

encore moins d'énergie et une énergie décarbonée. Enfin, ils seront mieux adaptés aux futures canicules en garantissant un confort des occupants.

La RE2020 mettra en avant les matériaux bio-sourcés pour la construction, comme le bois qui va devenir central, et les énergies renouvelables pour le chauffage, comme par exemple, la biomasse. Il a été annoncé un seuil maximal d'émission de CO2 à 4 kg par an et par m². Cela compliquera de fait le recours au chauffage par les énergies fossiles dont le gaz. Certains ont parlé d'interdiction mais il s'agit bien d'une obligation de résultat et pas de moyen. La RE2020 viendra d'ailleurs aussi encadrer l'installation du chauffage électrique en imposant son association avec une solution de production d'électricité comme des panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

#### Lien pour aller plus loin:

http://www.batiment-energiecarbone.fr/organisation-generale-a97.html



# M DOSSIER SPÉCIAL ÉNERGIE

## Recycler son téléphone



Noël est passé et vous avez reçu un nouveau téléphone portable. Ne laissez pas l'ancien rejoindre le tiroir des choses inutiles alors qu'il pourrait servir à d'autres ou fournir des matériaux importants pour la fabrication des nouveaux téléphones.

Il existe un service gratuit de collecte des vieux téléphones mobiles et smartphones. Il sera remis en état ou recyclé. En les confiant au dispositif national Ecosystem, vous faites un geste simple, solidaire et environnemental, le tout, avec la

un téléphone mobile

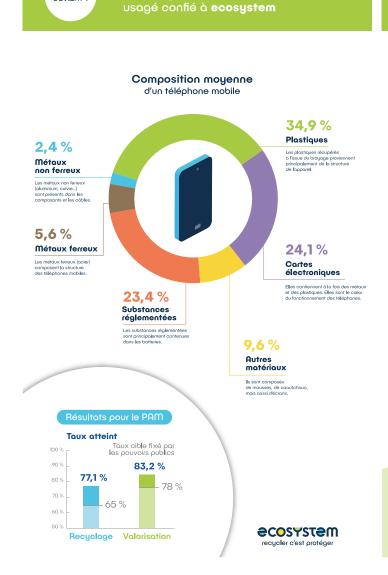
QUE

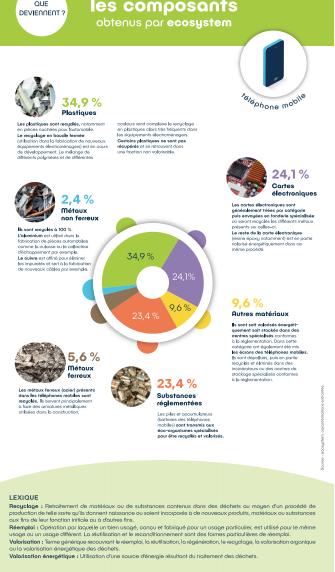
DEVIENT?

garantie que vos données personnelles seront protégées.

Si votre téléphone ou smartphone est réparable, il sera revendu à prix solidaire par les Ateliers du Bocage (Emmaüs). Vous contribuez ainsi à financer l'emploi de 150 personnes dont une partie en contrat d'insertion.

Vous avez le choix : imprimer directement une étiquette prépayée à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie. Vous glissez votre téléphone dedans et la postez.





# ÉTAT CIVIL







#### **BIENVENUE À:**

Elyzio Rihet
Marius Solignac
Liam Raoul
Charles Boite
Valentine Siou
Léa Grard
Dione Hilaire
Mathis Bourgeois

Céleste Forest Louison Rouault Olivia Delalande Thelma Rinvet Thaïs Vaufleury

# NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE:

Lucien Hamon Marie-Pierre Senechal, épouse Özata Marie Lecrivain, épouse Sourdin Odette Esnault, épouse Aubrée Françoise Théon René Papail

**Avertissement :** tout parent ne souhaitant pas voir figurer dans l'état civil du Macérien la naissance de son enfant et tout couple ne désirant pas voir publier l'avis de mariage, est prié d'avertir le secrétariat de l'Hôtel de Ville.

Tél. 02 99 69 33 36 ou e-mail: secretariat@lameziere.fr











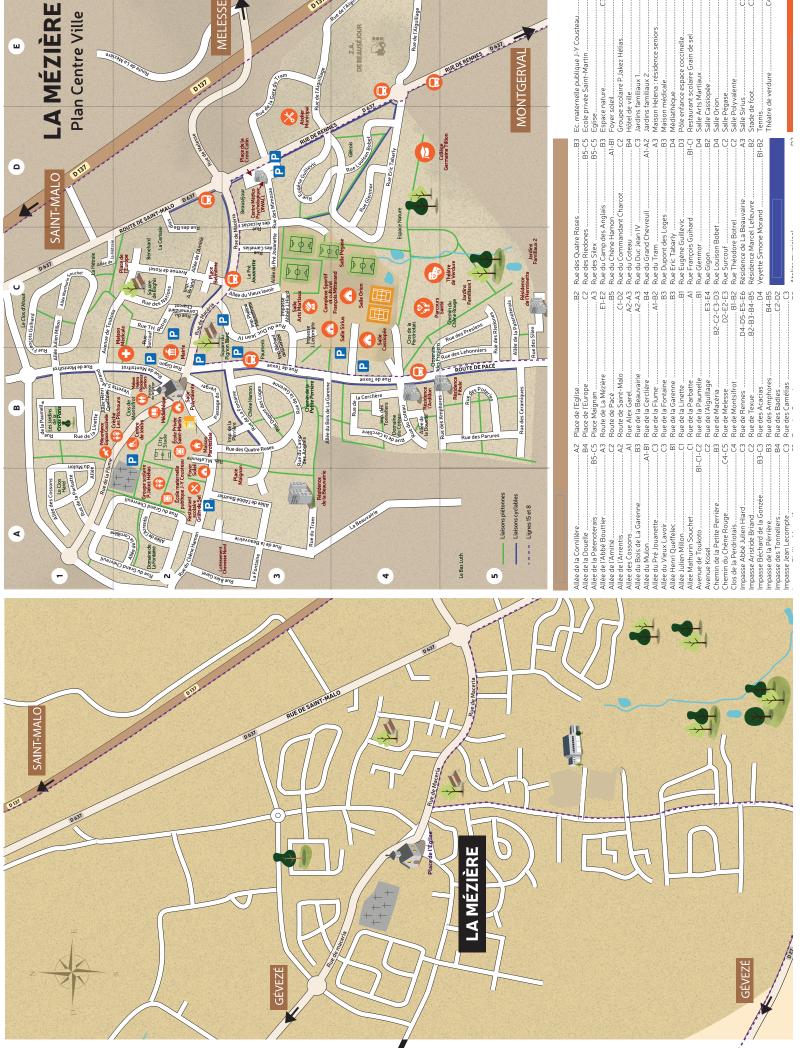
### Permis de construire

NOM	ADRESSE	TYPE DE TRAVAUX	DATE
DUGUE Mickael	La Boussinais	Construction d'un garage	01/10/2020
ASBAB Chafik	28, rue Alex Garel	Construction d'une maison individuelle	01/10/2020
SNC LASSAULX	Le Bas Montsifrot	Extension hangar	01/10/2020
SCI AZUR	ZAC CAP MALO – avenue du phare du Grand Jardin	Construction de 2 restaurants	06/10/2020
COLLET Stéphane	32, rue Alex Garel	Construction d'une maison individuelle	15/10/2020
WILLE Aurélien	11, rue Alex Garel	Construction d'une maison individuelle	15/10/2020
BEBIN Florent	9, rue d'Arméria	Extension, garage et piscine	15/10/2020
SCI des Saules	9 ter route de Montgerval	Permis modificatif : extension bureau + places de stationnement supplémentaires	27/10/2020
CUEFF Guillaume et Adam	34, rue Alex Garel	Construction d'une maison individuelle	06/11/2020
GAEC Les 2G	Liérable	Construction parc de contention et bâtiment de stockage	18/11/2020
BRASSIER Grégoire / PRONOST Marie	Les Graviers	Rénovation d'une ferme	30/11/2020
CARRE Rudy / THEPAULT Audrey	5, rue Alex Garel	Construction d'une maison individuelle	30/11/2020
BLONDEAU Hubert	31, rue Alex Garel	Construction d'une maison individuelle	01/12/2020
PINEL Samuel / BOTREL Mélinda	38, rue Alex Garel	Construction d'une maison individuelle	08/12/2020
AZIZ Assia	18, rue Alex Garel	Construction d'une maison individuelle	08/12/2020
FUSELIER Jérôme / LE NOUVEAU Laëtitia	3 Allée Mathurin Souchet	Extension maison	08/12/2020
BERREZAIE Vincent	2 rue Alex Garel	Construction d'une maison individuelle	08/12/2020
TELLIER Yves	19, Place de l'Eglise	Construction d'un garage / bureau	11/12/2020
LOICHON Joel et Marie-Christine	7, rue Alex Garel	Construction d'une maison individuelle	21/12/2020
ENOUF Willy et Laetitia	Allée de Betton	Construction d'une maison individuelle	21/12/2020

Déclarations préalables

ADRESSE	TYPE DE TRAVAUX	DATE
Certiau	Abattage d'arbres	08/10/2020
3, rue d'Arméria	Piscine	09/10/2020
ZA Montgervalaise - allée de Betton	Panneaux photovoltaïques	15/10/2020
3 rue des Amphores	Pose d'un store banne	15/10/2020
10 Bis, route de Parthenay	Piscine	15/10/2020
ZA Le Triangle Vert	Panneaux photovoltaïques	15/10/2020
7, Allée des Barrières	Abri de jardin	27/10/2020
12, rue des Acacias	Isolation Thermique par l'Extérieur	27/10/2020
	3, rue d'Arméria  ZA Montgervalaise - allée de Betton  3 rue des Amphores  10 Bis, route de Parthenay  ZA Le Triangle Vert  7, Allée des Barrières	3, rue d'Arméria Piscine  ZA Montgervalaise - allée de Betton Panneaux photovoltaïques  3 rue des Amphores Pose d'un store banne  10 Bis, route de Parthenay Piscine  ZA Le Triangle Vert Panneaux photovoltaïques  7, Allée des Barrières Abri de jardin

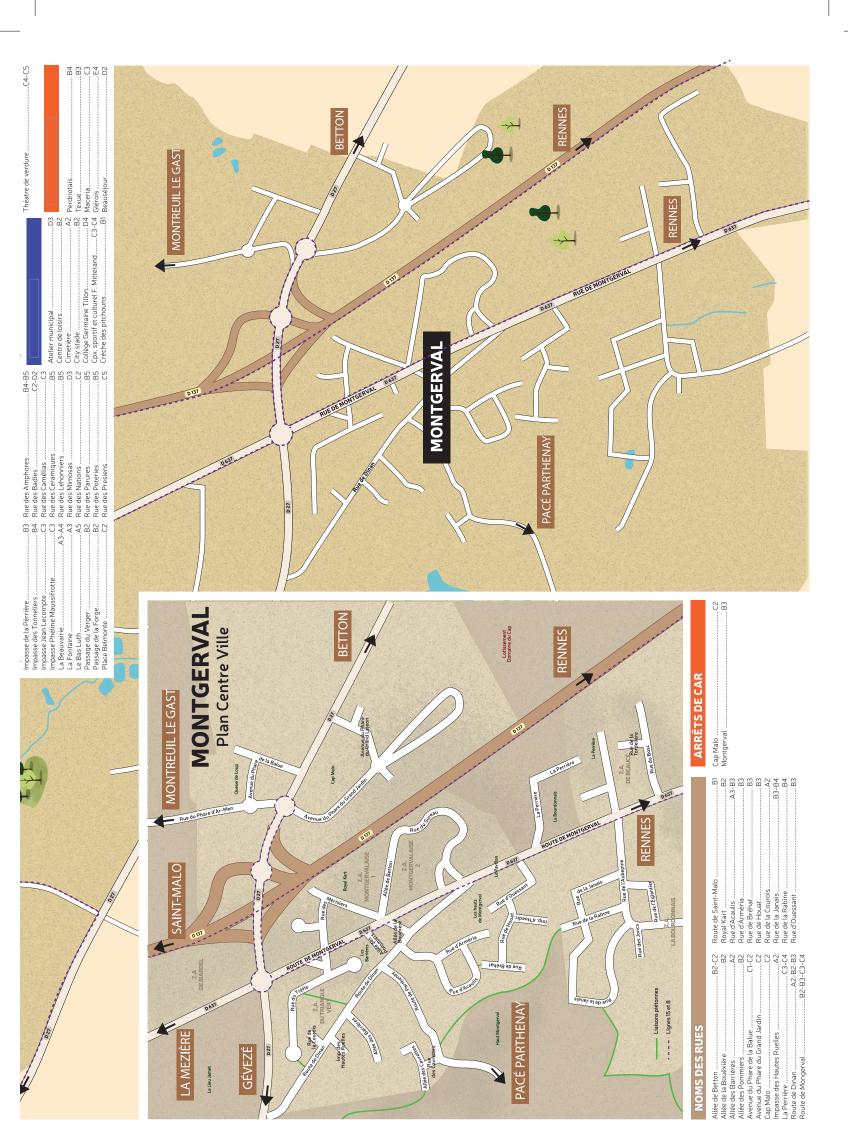




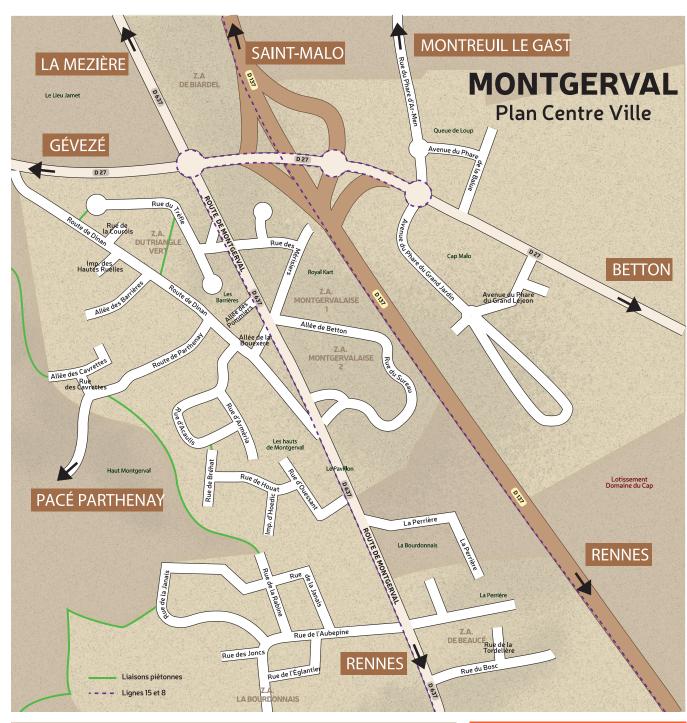
MELESSE

Z.A. DE BEAUSÉJOUR

Ec. maternelle publique J-Y Cousteau Ecole privée Saint-Martin ..... 



## MPLAN DE VILLE



#### NOMS DES RUES

Allée de Betton	B2-C2
Allée de la Bouëxière	B2
Allée des Barrières	A2
Allée des Pommiers	B2
Avenue du Phare de la Balue	C1-C2
Avenue du Phare du Grand Jardin	C2
Cap Malo	C2
Impasse des Hautes Ruelles	A2
La Perrière	C3-C4
Route de Dinan	A2-B2-B3
Route de Mongerval	B2-B3-C3-C4

Route de Saint-Malo	B
Royal Kart	B2
Rue d'Acaulis	A3-B3
Rue d'Armèria	B3
Rue de Bréhat	B3
Rue de Houat	B3
Rue de la Courois	A2
Rue de la Janais	B3-B4
Rue de la Rabine	B4
Rue d'Ouessant	B3

#### ARRÊTS DE CAR

Cap Malo	C
Montgerval	B

### Déclarations préalables

NOM	ADRESSE	TYPE DE TRAVAUX	DATE
CHARBONNIER Romain	13, rue Louison Bobet	Fenêtres de toit	27/10/2020
RESCAN Monique	Allée de Betton	Division en vue de construire	30/10/2020
SOURDIN TONY CARIN Clotilde	Le Pas Malle	Modification des ouvertures et menuiseries / Enlèvemer tête de cheminée	<sup>1t</sup> 09/11/2020
SCI LA BOURDONNAIS	rue de l'aubépine	Division en vue de construire	10/11/2020
HOARAU Christopher	24 rue de la Cerclière	Véranda	10/11/2020
SCI ANDRENERGIE	11, rue de la Paumelle	Panneaux photovoltaïques	19/11/2020

#### Permis de démolir

NOM	ADRESSE	TYPE DE TRAVAUX	DATE
HOARAU Christopher	24, rue de La Cerclière	Démolition d'une véranda	05/11/2020

## Focus sur le Formulaire dit "H1"

Le service urbanisme est régulièrement sollicité au sujet de ce formulaire qui est demandé par les services des impôts lorsque des travaux ont été réalisés même si ces travaux n'ont pas d'impact sur les surfaces (l'installation d'une clôture par exemple).

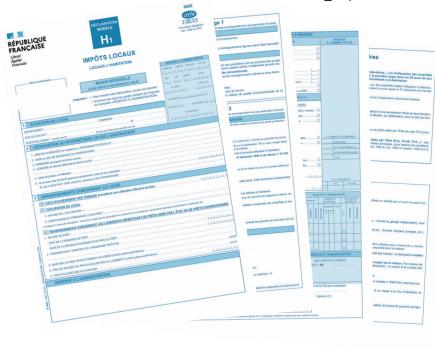
En effet, si vous habitez une maison et que vous avez réalisé des travaux ayant fait l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire, ce formulaire doit être envoyé aux impôts dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux au sens fiscal (par exemple, si vous avez fait construire une maison, même si les travaux d'aménagement extérieurs ne

sont pas terminés, les services fiscaux considèrent que votre logement est terminé, car utilisable).

Par contre, la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) doit être déposée en mairie lorsque l'ensemble des travaux prévus dans le dossier d'urbanisme a été achevé.

En cas de question, nous vous invitions à contacter la personne chargée du suivi de votre dossier dont le nom figure en haut à gauche du courrier que vous avez reçu des impôts.

**Cerfa H1:** https://www.impots.gouv.fr/portail/files formulaires/6650/2020/6650\_19.pdf



## Syndicat Mixte des Bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume: un nouveau territoire, un nouveau programme, de nouveaux élus,

Au 1er janvier 2020, Le Syndicat mixte du bassin versant de l'Ille et de l'Illet a fusionné avec celui de la Flume, pour donner naissance au Syndicat mixte des bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume (SMBIIF). Le nouveau syndicat couvre un territoire de 600 km2 qui comprend trente-neuf communes\*, près de 175 000 habitants, 450 exploitations agricoles et 900 km de cours d'eau.

Les équipes techniques des deux syndicats se sont donc réorganisées afin notamment de développer une ingénierie spécialisée dans la restauration des cours d'eau. Elle est actuellement constituée de cinq personnes et devrait être étoffée dans les prochains mois pour mener à bien le nouveau programme d'actions 2020-2025 que porte le Syndicat.



Cette nouvelle structure est administrée par un Comité Syndical composé d'élus communautaires et d'élus communaux issus de ses quatre collectivités adhérentes que sont Rennes Métropole (RM), la Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné (CCVIA), Liffré Cormier Communauté (L2C) et la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique

En parallèle de cette réorganisation, le syndicat a élaboré un nouveau programme d'action à l'échelle du territoire fusionné : le Contrat Territorial des Bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume.

Conscientes des enjeux et pressions de plus en plus fortes qui pèsent sur les milieux aquatiques, les collectivités adhérentes

du Syndicat ont souhaité lui donner des moyens d'actions plus importants en multipliant partrois leur participation. Ces moyens financiers conséquents lui ont permis de bâtir un programme de travaux ambitieux notamment sur le volet « restauration des milieux aquatiques ». Ainsi, le coût prévisionnel du contrat, conclu pour 3 ans sur la période 2020-2022, est évalué à 3 517 200 euros. Le financement apporté par les EPCI est complété par des subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région Bretagne, du Département d'Ille-et-Vilaine et de fonds européens.

Ce contrat, a pour objectif d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau et ainsi préserver les usages et l'attractivité du territoire. Ses principaux axes de travail sont :

- la restauration hydro-morphologique des cours d'eau et la restauration des continuités écologiques,
- l'amélioration de la qualité de l'eau et la limitation du ruissellement.
- la sensibilisation et la mobilisation de tous les acteurs sur les enjeux de l'eau du territoire,
- la transversalité avec les autres actions et politiques locales en lien avec l'eau.

Pour mettre en oeuvre les travaux et actions programmées, le Syndicat travaille en collaboration avec de nombreuses maitrises d'ouvrage associées (partenaires agricoles, EPCI, CEBR\*\*) et ses partenaires techniques (Services de l'Etat, Office Français de la Biodiversité (OFB), Fédération de Pêche 35, associations locales (pêche, environnement ...).

Suite aux dernières élections municipales, l'élection du nouveau bureau du Syndicat, a eu lieu le 29 septembre dernier : le Président M. Luc Mangelinck, ainsi que les 3 vices-président-e-s (M. Daniel Houitte, M. Philippe Chuberre et Mme Laëtitia Cour) ont été reconduits dans leur fonction. Les autres membres du bureau élus sont : Mme QUENTEL Annabelle (CCBR), Mme LANDAIS Alice (RM), Mme LE DREAN QUENEC'DHU.

#### Contact:

Syndicat mixte des bassins de l'Ille, de l'Illet et de la Flume Maison éclusière de Fresnay - 35520 Melesse

Tél: 02 99 55 27 71

Courriel: bv-ille-illet@orange.fr

\*Liste communes : Dingé, Andouillé-Neuville, Aubigné, Feins, Gahard, Guipel, La Mézière, Langouët, Melesse, Montreuil-le-Gast, Montreuil-sur-Ille, Mouazé, Saint-Aubind'Aubigné, Saint-Germain-sur-Ille, Saint Gondran, Saint-Médard-sur-Ille, Sens-de-Bretagne, Vignoc, Chasné-sur-Illet, Ercé-près-Liffré, Gosné, Liffré, Saint-Aubin-du-Cormier, Betton, La Chapelle-Chaussée, La Chapelle-des-Fougeretz, Chevaigné, Gévezé, L'Hermitage, Langan, Montgermont, Pacé, Rennes, Le Rheu, Romillé, Saint-Grégoire, Saint-Sulpice-la-Forêt, Thorigné-Fouillard et Vezin-le-Coquet,

<sup>\*\*</sup>Collectivité Eau du Bassin Rennais

## INTERCOMMUNALITÉ /

# SMICTOM VALCOBREIZH : le mode de calcul de la redevance évolue



Lors de sa réunion le 16 décembre, le comité syndical du SMICTOM VALCOBREIZH a adopté son budget primitif pour 2021 et a notamment voté ses tarifs de redevance. Pour les habitants de l'ancien territoire du SMICTOM d'Ille-et-Rance, la grille tarifaire évolue. Explications.

Le comité syndical a voté mercredi 16 décembre son budget primitif 2021. Comme évoqué lors du DOB (Débat d'Orientations Budgétaires), les dépenses d'investissement s'élèvent à plus de 8,3 M€. En fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour 11 M€.

## Redevance : remise à plat de la grille tarifaire des ménagers et instauration d'une ristourne incitative

Engagé dans une stratégie de convergence de ses services et de ses redevances, le SMICTOM VALCOBREIZH a décidé de remettre à plat la grille tarifaire des ménages afin de poursuivre deux objectifs. Le premier consiste, à travers la mise en place d'une ristourne incitative pour bon geste environnemental d'un montant de 10 €, à inciter les usagers à réduire leur production de déchets en présentant leur bac à la collecte moins de 26 fois par an et à bien trier ceux qui n'ont pu être évités.

Le second objectif tend à financer le service public des déchets, composé de coûts fixes (collecte des déchets en porte à porte et en points d'apport volontaire, accueil en déchèterie...) et de coûts variables, de plus en plus élevés, dépendants de la production de déchets (transport, tri et traitement).

Pour les habitants de l'ancien SMICTOM d'Ille-et-Rance, la redevance est désormais adossée à la composition des ménages avec une incitation à présenter son bac moins de 26 fois par an.

Pour les habitants de l'ancien SMICTOM d'Ille-et-Rance, la grille tarifaire évolue. La redevance sera désormais assise sur la composition des ménages et non plus au volume du bac. Mais pour ceux équipés de bacs de 60 ou 80 litres, il sera toujours possible de rester sur une grille tarifaire liée au volume du bac.

« On passera un **contrat moral** avec ceux qui décideront de conserver cette grille tarifaire, précise Ronan Salaün,

président du SMICTOM VALCOBREIZH. Ils s'engageront à ne pas produire chaque semaine plus de volume que leur bac ne les y autorise. Si leur bac n'est pas entièrement refermé, ils devront passer sur un bac plus grand. »

Pour les ménagers qui estiment ne pas pouvoir tenir cet engagement, il leur sera possible de s'équiper d'un bac plus grand. L'objectif consiste aussi à ce que les usagers présentent moins régulièrement leur bac.

« Cette évolution passe par une optimisation de nos collectes et une présentation moins importante des bacs », explique Ronan Salaün. Collecte, tri ou traitement des déchets : tous les coûts augmentent. **On fait du gagnant-gagnant.** Le montant de la redevance des ménagers est stable, voire pour les familles de 4 personnes, il diminue. Mais on leur demande donc de jouer le jeu en sortant moins souvent leur bac. »

Une ristourne incitative pour bon geste environnemental d'un montant de 10 € sera attribuée automatiquement en 2021 à l'ensemble des ménagers qui bénéficieront de la nouvelle grille tarifaire. Pour y prétendre en 2022, ils devront cependant, dès 2021, présenter moins d'une fois sur deux leur bac d'ordures ménagères (26 levées maximum par an). Le passage en extension des consignes de tri au cours de l'année (« tous les emballages se trient ») devrait contribuer à la baisse de la présentation des bacs d'ordures ménagères.

« Sur le territoire de l'ex-SMICTOM des Forêts, l'extension des consignes de tri est en place depuis 2012, rappelle Ronan Salaün. Plus de 80% des usagers présentent leur bac d'ordures ménagères moins d'une fois sur deux. On compte sur les habitants de l'ex-SMICTOM d'Ille et Rance pour s'en approcher le plus rapidement possible. »

#### Ci-dessous les tarifs 2021 :

TARIFS DE CONVERGENCE			
SITUATION Redevance 2021 Redevance 2021 avec ristourne incitativ			Redevance 2021 avec ristourne incitative*
1 Occupant	1 Collecte/Semaine	105€	95 €
2 Occupants	1 Collecte/Semaine	153,20 €	143,20 €
3 Occupants et +	1 Collecte/Semaine	205 €	195 €
Résidences secondaire	es	121 €	121 €

<sup>\*</sup> La ristourne incitative, la première année, sera attribuée à tous les habitants du secteur Ouest (ex-SMICTOM d'Ille et Rance).

## Projet de piste cyclable sécurisée : La Mézière - Rennes

L'usage du vélo, notamment pour des liaisons domiciletravail de courtes distances, est en constante augmentation. Pour répondre aux attentes des usagers et afin de proposer une nouvelle alternative de mobilité douce à l'automobile en périphérie nord de Rennes, le Département et Rennes Métropole étudient la création d'une piste cyclable sécurisée le long de la Route du Meuble (RD 637).

Ce projet permettrait de relier à vélo, sur une piste dédiée et séparée de la circulation, La Mézière à l'entrée nord de La Chapelle-des-Fougeretz dans un premier temps, puis Rennes

« La Municipalité est partie prenante dans ce projet qui facilitera la mobilité et qui permettra aux Macérien.ne.s de rejoindre Rennes en 12 minutes en VAE. C'est aussi une bonne nouvelle pour l'ensemble des salarié.e.s de Cap Malo et de la Route du meuble. » Gilles RIEFENSTAHL, Maire adjoint en charge de l'environnement, de la voirie et du développement durable

#### Pourquoi un réseau cyclable utilitaire?

Le Vélo à Assistance Electrique (VAE) est une alternative crédible à l'utilisation systématique de la voiture notamment pour réaliser des courts trajets (< 8 km) : 5 kilomètres à 25 km/h, correspondant à un trajet de 12 mn.

Des demandes précises sur les aménagements attendus : directs, uniquement dédiés aux cycles, rapides mais aussi des abris sécurisés et fonctionnels à leur arrivée. Il s'agit de réaliser des pistes dédiées aux cycles et séparées du trafic motorisé (comme celles crées dans les pays du nord de l'Europe.)

Des comptages cycles ont été réalisés et des panneaux d'informations ont été mis en place.

#### Quelles sont les principes du projet ?

 Rapide et dont la géométrie est adaptée à la vitesse d'un VAE;



- Confortable (revêtement) et entretenue ;
- Reliant des pôles générateurs de mobilité, des points intermodaux;
- Large, pour permettre le dépassement entre cyclistes ;
- Dissociée du réseau routier et subissant un minimum d'intersections (construction de tunnels ou de ponts si nécessaire).

#### Quelle est la temporalité du projet ?

- 2<sup>ème</sup> campagne de comptages vélos mai-juin 2021
- Finalisation du projet technique été 2021
- · Acquisitions foncières amiables 2e semestre 2021
- Travaux en 2022

#### Vous trouverez davantage d'informations sur :

https://www.ille-et-vilaine.fr/rd637-pistecyclable

Contact pour plus de renseignements : 02.99.02.36.40





## JOURNAL DU VAL-D'ILLE-AUBIGNÉ 🖊



## Lancement du service de vélo-partage Via Vélo



Depuis le 11 décembre, et pendant 1 an, le nouveau service de vélopartage « VIA Vélo » est disponible sur 3 communes du Val d'Ille-Aubigné : La Mézière, Melesse et Saint-Aubind'Aubigné soit un total de 15 vélos répartis sur 6 stations :

#### La Mézière

- Station centre : 3 vélos - Station Montgerval : 2 vélos

#### • Melesse

- Station centre-ville : 3 vélos

- Station virtuelle Les Fontenelles : 2

#### · Saint-Aubin-d'Aubigné

- Station ZAC du chêne Romé : 3

- Station Mairie : 2 vélos

#### Solution de mobilité douce pour se déplacer

Cette offre de vélos à assistance électrique (VAE) vient compléter le panel de services proposés par le Val d'Ille-Aubigné en matière de motilités alternatives à la voiture solo : autopartage, aide à l'achat de VAE, location longue durée de VAE.

Il permet également aux habitants qui le souhaitent d'essayer le vélo électrique avant de s'équiper plus durablement.

Ce service peut servir pour les déplacements du quotidien, au sein

même des communes mais également pour se rendre d'une commune à une autre, avoir accès à certains services, faire des courses ou aller travailler, (re)découvrir les circuits de « vélo promenade » du territoire, se déplacer d'une manière rapide et efficace en gardant une distance sanitaire.

Il faut savoir, pour des trajets de moins de 10 km, le VAE peut être aussi performant que la voiture, et sans les problèmes de stationnement.

#### Des vélos connectés gérés par l'entreprise Ecovélo

C'est l'offre de l'entreprise Ecovélo, basée à Nantes, qui a été retenue pour ce projet de vélos en libre-service. L'entreprise met à disposition de la Communauté de communes une flotte de 15 vélos connectés.



Ce service sera accessible 24h/24 et 7j/7 à l'aide d'un téléphone. Les étapes de location sont intuitives et simples. Un service client est à disposition de tous les usagers.

Grâce à un système électrique embarqué directement sur les vélos, la mise en place de ses stations n'a nécessité aucun génie civil (pas d'électrification, pas de chapebéton ni de tranchée). Cela facilite le déploiement des vélos en libre-service et permet aisément d'ajouter ou retirer des bornes. Le chargement des batteries et la maintenance de la flotte de deux roues seront assurés par un prestataire local.

#### Informations pratiques

- Tarifs: 1 heure gratuite puis 1 euro de l'heure
- · Inscription rapide et conditions d'utilisation http://viavelo. sur ecovelo.mobi, possibilité de louer jusqu'à 3 vélos à partir de 14 ans avec l'application ou par sms.Borne explicative à chaque station.



Ce projet est financé par la Communauté de communes. avec le soutien financier de l'ADEME et du dispositif CEE.

#### Contact

Marcia DELAHAIE - marcia.delahaie@ valdille-aubigne.fr 02 30 21 07 47

Lionel HENRY - Vice-président aux mobilités

lionelhenrybzh@orange.fr -

Ecovélo: françois.gery@ecovelo.com - 06 67 97 14 26

## COMMERCES ET ENTREPRISES

# ECO solutions, votre spécialiste chauffage et climatisation à La Mézière.

Eco Solution est votre spécialiste chauffage et climatisation prêt de chez vous en Ille et Vilaine. Nous proposons des solutions d'installation, d'entretien et de dépannage de votre système de chauffage et climatisation clés en main.

Nos experts en Ille et Vilaine sont disponibles 7 jours sur 7 pour répondre à vos questions en cas de panne, d'entretien ou si vous souhaitez changer de mode de chauffage.

Un projet à réaliser chez vous ? Nos conseillers en énergies répondent

à vos questions et réalisent à votre domicile un devis et une étude personnalisés et gratuits afin de trouver ensemble la meilleure solution adaptée à vos besoins.



Notre service de proximité est disponible de 8h à 20h au 09 52 08 33 33.

Rendez-nous visite dans notre salle d'exposition située la Zone d'Activité de la Montgervalaise 1 à La Mézière Nos horaires d'ouverture du Lund au Samedi : 8h30 à 19h

Contactez-nous par téléphone ou par email 7j/7 de 8h à 20h sur contact@eco-solutions-35.fr.

09 52 08 33 33

Service & appel gratuits



## Magali Dutay Conseillère SAFTI de la Mézière.



Magali DUTAY, Macérienne depuis quelques années, je suis conseillère indépendante en immobilier du réseau SAFTI.

SAFTI, c'est un grand réseau national qui vous apporte une communication d'envergure, grâce à de multiples outils innovants et performants mais aussi un interlocuteur de proximité à votre écoute pour une prise en charge de votre projet, de l'estimation à la signature de l'acte authentique, chez le notaire de votre choix.

Je propose également une convention de partenariat, avec les particuliers apporteurs de renseignements, pour gagner 10% HT de honoraires Safti, dès la transaction réalisée. Alors n'attendez plus, contactezmoi, pour qu'ensemble, votre projet devienne réalité!



#### Contact

Téléphone : 07.86.43.18.05 Email : magali.dutay@safti.fr

## **COMMERCES ET ENTREPRISES**



## L'assureur itinérant, cabinet de courtage en assurances



SAS au Capital de 5000€ R.C.S Rennes 817555535 ORIAS 16000641 Le Chouazel 35520 La Mézière

L'assureur itinérant est un cabinet de courtage d'assurances créé en 2001 qui a su au cours des années renforcer son réseau et ses partenaires afin de proposer des produits adaptés à chaque profil.

La clientèle du cabinet est répartie sur toute la France (DOM-TOM inclus!)

La particularité de notre cabinet est de se déplacer à domicile et de s'occuper de toute les démarches pour vous.

Créé en 2001 par un gestionnaire de patrimoine, Mr Éric Gillot, le cabinet a pris petit à petit de l'ampleur.

En 2010, Il est rejoint par son successeur Mr Quentin Dauchelle qui

prendra la tête du cabinet à son départ fin 2011.

En 2015, M. Yvan Madrange rejoint l'équipe et devient directeur général et associé de la nouvelle structure juridique (SAS l'assureur itinérant) en 2017.

#### Le mot d'ordre du cabinet :

"Faire pour les autres ce que l'on aimerait qu'ils fassent pour nous ". Cela peut paraître facile mais aujourd'hui le vrai service disparaît au profit de multinationales toujours plus gourmandes et où l'humain se perd!

Ici vous avez un nom, un prénom

et on prend le temps d'apprendre à vous connaître afin de vous apporter un service au plus proche de vos attentes!!





# Lancement d'un projet sur la plate-forme participative "Ulule".

Depuis le 06 janvier 2021, nous avons lancé un projet sur une plate-forme participative "Ulule".

Ce projet est à l'initiative des enfants et animateurs du centre Astro'Mômes, il aurait dû voir le jour l'année dernière (juin 2020), suite aux contraintes sanitaires nous n'avons pu le démarrer.

Nous l'avons donc repris en septembre 2020. Depuis ce jour le projet ne cesse d'évoluer.

Le but est de pouvoir enregistrer un cd d'une dizaine de chansons écrites et interprétées par les enfants et ainsi le faire "presser" dans un boîte Rennaise nommée « Conflkart ».

Pour voir ce projet se réaliser, nous avons besoin des Macérien.ne.s!

Nous avions 39 jours pour atteindre notre objectif de 350€ pour voir se réaliser ce projet!

Après une vingtaine de jours écoulés, nous avons dépassé l'objectif! Aujourd'hui la cagnotte s'élève à 625 €. Des idées nous n'en manquons pas pour faire grandir ce projet,

avec l'argent obtenu en plus, nous souhaitons faire découvrir un studio d'enregistrement aux enfants.

Le projet est visible sur : https:// fr.ulule.com/accueiletloisirs/

Trois chansons sont disponibles sur la plateforme. Les thèmes sont divers ; écologie, vie de famille, amitié, pensées d'enfants... Nous souhaitons les laisser libres d'exprimer ce qu'ils ressentent et poser les mots sur des mélodies.

Il nous reste quelques jours encore pour faire des dons ; des contreparties ont été mises en place et seront également réalisées par les enfants et équipe d'animation.

Pour la suite du projet, nous solliciterons les familles d'Accueil et Loisirs, pour le choix du visuel du cd, le choix du titre de l'album.

L'aventure n'est pas finie et nous prenons beaucoup de plaisir à partager cela avec les familles et les enfants.

Et pour finaliser ce beau projet, nous espérons pouvoir réaliser un



événement fin juin pour la sortie de l'album et pouvoir remercier toutes ces personnes qui ont permis que ce projet se réalise!

Karine, Assma, Lucie, Betty, Alexandre, Aurélien, Fabrice et moi-même tenons à remercier les 45 contributeurs déjà présents pour ce projet, pour leur soutien!

Et comme nous aimons le répéter : "Ce projet c'est aussi le vôtre!"

# Une année de cérémonies commémoratives sous Covid

Il y a tout juste un an, début janvier 2020, je rédigeais un petit article où j'indiquais que j'avais fait un rêve, celui de voir la place de l'église, le 8 mai, remplie de Macériennes et de Macériens venus commémorer le souvenir de toutes ces personnes qui avaient souffert et pour certaines, données leur vie, pour la liberté de leur Pays.

Manifestement, je n'aurai pas pu faire une grande carrière dans la voyance car quelques jours après, un virus, m'empêchait de voir mon rêve se réaliser.

C'est ainsi que les cérémonies commémoratives des 8 mai, 11 novembre et 5 décembre se sont déroulées en tout petit comité, à savoir 6 personnes, et cela, en toute conformité avec les directives préfectorales.

Probablement, pour la première fois de notre histoire, les anciens combattants des différents conflits, n'ont pas pu se réunir physiquement devant le monument aux morts afin de rendre hommage à leurs Anciens.

A cette occasion, j'en profite pour leur exprimer toute ma reconnaissance, cela n'a pas été facile pour eux de rester confinés à leur domicile, alors qu'ils auraient tant aimé être présents. Toutefois, lors de la cérémonie commémorative de la fin de la guerre

d'Algérie, le 5 décembre, Pascal



Goriaux, maire de notre commune et Gérard Fuselier, président de l'UNC, ont quand même pu remettre à René Orhant, la médaille d'or de l'UNC, commémorant ainsi près de cinquante années de service, passées au sein de notre association.

Gageons que cette année 2021 qui commence, nous invitera tous à nous retrouver en nombre, devant le monument aux morts, afin d'effectuer ce travail de mémoire, qui nous permettra ainsi, de ne pas oublier notre histoire.



## Le projet Ludothèque est né



DES JEUX POUR TOUS

Depuis de nombreuses années, l'Association Accueil & Loisirs organise des actions en partenariat avec la ludothèque Au Bois des Ludes, à destination des enfants et des familles. Celles-ci ont toujours rencontré un réel succès.

L'année qui vient de s'écouler, a été marquée par une situation sanitaire inédite. De nombreuses actions ont été annulées et n'ont pas permis aux habitants de se retrouver pour partager un peu de légèreté.

Partant de ce constant et souhaitant développer son projet d'Espace de Vie Sociale, Accueil & Loisirs s'adapte en proposant de nouveaux projets. Des actions qui puissent s'adapter aux contraintes sanitaires actuelles tout en favorisant le lien avec et entre les habitants.

C'est dans ce cadre que le projet Ludothèque est né. Un nouveau service de proximité ouvert à toute la population. Des permanences régulières afin d'emprunter des jeux à découvrir en famille ou entre amis.



#### Pour plus de renseignements :

sebastien.commans@acuueiletloisirs.fr - 06.99.16.11.37

Plus d'information sur la page facebook de l'association : https://www.facebook.com/Association-Accueil-Loisirs-Espace-de-Vie-Sociale-113205910416646





L'ASSOCIATION ACCUEIL & LOISIRS VOUS PROPOSE UN NOUVEAU PROJET! L'OCCASION DE SE RETROUVER EN FAMILLE OU ENTRE AMIS POUR DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX JEUX DE SOCIÉTÉ!

• LE LIEU

• LE PRÉFABRIQUÉ SITUÉ À L'ENTRÉE DE LA COUR DU CENTRE DE LOISIRS ASTRO'MÔMES (CÔTÉ PARKING). FONCTIONNEMENT SOUS FORME DE DRIVE.

• HORAIRES

• DE 17H À 18H (PENDANT LA PÉRIODE DE COUVRE-FEU) PUIS DE 17H À 18H30

• MODALITÉS

• ADHÉSION À ACCUEIL ET LOISIRS
• LOCATION DES JEUX À 1€ MAXIMUM

• DATES DES PROCHAINES PERMANENCES

• 29 JANVIER 2021
• 12 & 26 FÉVRIER 2021
• 12 & 26 MARS 2021

• RENSEIGNEMENTS

• 06 99 16 11 37
• SEBASTIEN.COMMANS@ACCUEILETLOISIRS.FR

# Ben Es Seï Nous, des véhicules de service pour les aides à domicile

L'association ADMR « Ben Es Seï Nous », qui veut dire en Gallo « Bien chez nous », va doter plus de la moitié des salariés aide à domicile de véhicules de service. Au niveau départemental, le réseau ADMR intervient quotidiennement avec l'appui de 2000 salariés et de 650 bénévoles, au domicile de près de 17 000 personnes aidées sur toute l'Ille et Vilaine.

A l'échelle de l'association Ben Es Seï Nous, 32 aides à domicile accompagnent plus de 260 personnes



## Salon Collection Passion

Le salon d'exposition Collections/ Passions, évènement biannuel de l'association des collectionneurs Macériens, n'aura pas lieu cette année!

Il devait se dérouler les 20 et 21 mars.

Les échanges avec les visiteurs, la convivialité, le partage ... sont sa raison d'être.

Or, la pandémie qui s'impose à nous ne nous le permet pas !

Pour cette raison les membres de l'association ont pris la décision d'annuler cette édition.

Rendez-vous en 2022 si...

Les membres de l'association



par jour sur les communes de La Mézière, Vignoc, Langouët, Saint-Gondran, Saint-Symphorien, Hédé-Bazouges, Guipel, Dingé, Lanrigan.

« Doter les salariées de véhicules de service, c'est améliorer les conditions de travail de toutes », précise le Président de l'Association René Chevillon. « C'est également un outil professionnel au quotidien qui espérons-le, favorisera la fidélisation et le recrutement d'aides à domicile pour lequel nous rencontrons des difficultés au niveau national. »

« Le métier d'aide à domicile est souvent dans l'ombre pourtant nous intervenons 7 jours sur 7, 365 jours par an auprès de personnes dépendantes, fragiles, isolées qui font appels à nos services, afin de rester le plus longtemps possible chez elle. », déclare Jennifer FEUDÉ, responsable secteur. « C'est un vrai métier qui nécessite beaucoup de compétences et qui doit être valorisé », insiste Stéphane Rochard Vice-Président de l'association, en charge de la flotte automobile.

Les salariées ne répondant pas aux critères d'attribution des véhicules de service définis par le Conseil d'Administration, bénéficieront de l'application de nouvelles règles de calcul des remboursements professionnels des kilomètres qu'elles effectuent avec leur véhicule

personnel, améliorant ainsi l'indemnité déjà perçue.

A partir du 03 février prochain, 17 véhicules de service vont donc être remis aux salariés pour leur permettre de sillonner le territoire d'intervention de l'association afin d'assurer l'accompagnement des personnes qui en ont fait la demande.

#### Association Ben Ess Seï Nous ADMR Hédé

14, rue Alfred Anne-Duportal 35630 HEDE-BAZOUGES

Tel: 02 99 45 40 98 Fax: 02 99 45 58 41 Les lundis et mercredis

de 09h00 à 12h30.

Les mardis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30



## Fin d'année festive à l'école maternelle Jacques-Yves Cousteau

L'année s'est achevée gaiement à l'école maternelle Jacques Yves Cousteau.

Pour accueillir le Père Noël dans les 5 classes, Covid oblige, les enfants ont préparé des chants de noël. Chaque classe a ensuite pu partager un bon goûter de Noël et découvrir les cadeaux du Père Noël.

Le dernier jour de l'année scolaire de 2020, pour fêter le jour le plus court de l'année scolaire en lumière, les MS-GS ont été accueillis dans leur classe par des guirlandes de Noël comme seules lumières jusqu'au lever du jour.

Équipés de leur lampe torche individuelle, quel plaisir de re découvrir sa classe dans cette ambiance feutrée!



## Collecte annuelle de la Banque Alimentaire -La Mézière

René Chevillon, Président de Ben Es Sei Nous, Pascal Goriaux, Maire de La Mézière, Gilles Le Pottier, président de la Banque Alimentaire de Rennes, Valérie Bernabé, Adjointe en charge de l'action sociale et Laurence Maillart-Méhaignerie, Députée, ont insisté sur l'importance de cette collecte et remercié les bénévoles et donateurs qui en ont



Comme chaque année, le CCAS de la commune de La Mézière a participé activement, en collaboration avec l'épicerie solidaire, service du Val d'Ille-Aubigné, basée à Montreuil-Le-Gast, à la grande collecte nationale de la banque alimentaire qui a eu lieu le vendredi 27 novembre et le samedi 28 novembre à l'Intermarché de La Mézière.

Le CCAS a donc organisé la recherche de bénévoles et mis en place un planning où chacun a pu donner 2 heures de son temps en rejoignant les gilets orange. Merci à la quarantaine de bénévoles qui ont participé à cet élan de solidarité. D'année en année, ils sont de plus en plus nombreux. C'est le reflet d'un engagement de bénévoles déterminés à combattre l'explosion de la précarité.

Les années passées, les denrées récoltées étaient acheminées par les bénévoles de l'épicerie solidaire sur leur site de Montreuil Le Gast pour un tri et stockage. Malheureusement leurs locaux actuels ne leur permettent plus cet entreposage. C'est donc la banque alimentaire de

Rennes qui a organisé le rapatriement des denrées dans ses locaux de Pacé.





M. DUCABLE et M. FIXOT d'Intermarché, pour l'occasion, proposaient à leurs clients des îlots à l'entrée du magasin contenant les produits sollicités par la banque alimentaire.

Le magasin Vivéco du centre bourg de La Mézière a, pour la première fois, participé à cette collecte nationale.



collecte de La Mézière enregistre un résultat particulièrement favorable : + 535 kg par rapport à l'année précédente, résultats en progression comme dans toute la France.

2017	2018	2019	2020
1 185 kg	1 925 kg	1 804 kg	2 339 kg

## Spectacle tout public: Sim Sala Bim!

## Sim Sala Bim! est un spectacle familial présenté par le magicien Kornely.

Parce que nous avons besoin de culture, de rire, de couleur et convivialité, que le magicien Kornely présente ses tours de magies les plus visuels et spectaculaire. Enfants et parents deviennent tour à tour spectateurs, acteurs, magiciens! Le magicien, quelque peu étourdi, a perdu son livre de formules magiques, tout va de travers .... Kornély vous entrainera dans un univers décalé, poétique, où l'impossible se réalise ....





Samedi 27 mars 2021, 16h00 à la médiathèque Les Mots Passants. Inscription obligatoire au 02 99 69 33 46 (places limitées)

# Notre premier voyage nous partirons à la découverte de l'Amérique du Sud :

#### 1ère étape : Vendredi 12 mars à la médiathèque :

- Projection du film documentaire Viaj'Arte, l'art de voyager de Suzanne Lemaréchal, Pendant quatre mois, la réalisatrice dans le cadre de sa thèse a sillonné les routes colombiennes aux côtés des artistes de rue en tâchant de comprendre qui ils sont, pourquoi et comment ils voyagent et en quoi ils sont une communauté. A l'issue de la projection, rencontre et discussion avec Suzanne qui va vous entraîner dans son voyage.

#### Vendredi 12 mars à la médiathèque, à 20 h 30



Public : adolescents et adultes

## Réservation obligatoire au : 02 99 69 33 46

- Exposition de photographies de ce voyage : Une balade photographique vous sera proposée dans le centre bourg. Soyez curieux et

découvrez le voyage de Suzanne.

#### 2ème étape : Rencontre avec l'auteur Christophe Sémont

Auteur voyageur, il a écrit plusieurs romans, dont « Soleil Noir » un thriller où les fantômes sud-américains sont plus vivaces que jamais. Christophe Sémont nous parlera aussi de ses autres romans qui se déroule en Asie et à Cuba. Et

nous l'interrogerons sur le manuscrit sur lequel il travaille : l'intrigue se déroule à nouveau en Amérique du Sud.

Vendredi 19 mars, à la médiathèque, 20h30

Public: Adultes

Réservation obligatoire au :

02 99 69 33 46



# Nouveautés à la médiathèque

Nous n'avons pas pu vous assurer un rythme régulier de nouveautés cette année: les fermetures des librairies, nos activités modifiées avec le COVID, un changement d'un module de notre logiciel professionnel. Cependant, nous avons effectué des achats en 2020. Par conséquent, des romans, documentaires, bandes dessinées, mangas, CD et DVD apparaîtront au fur et à mesure dans les rayons.

De plus, nous procéderons aussi à l'achat de nouveautés en 2021. A ce propos, n'hésitez pas à nous faire des suggestions de titres, d'auteurs, de sujets.



### 3 véhicules à votre service – Climatisés

Toutes distances 7/7 **CB** 



La Mézière - Vignoc

06 80 65 65 50

La Boussinais – 35520 LA MEZIERE



COLIS EXPRESS

ENTREE + SORTIE HOSP. + DIALYSE



TIERS PAYANT TOUTES CAISSES

# Montgerval Auto Services



- Réparation Toutes Marques

- Véhicules Occasion & Neuf



Montgerval - 35520 - LA MEZIERE - 02 99 66 52 51 auto-service.montgerval@wanadoo.fr

## M PRENEZ NOTE



Chères lectrices, chers lecteurs.

Au-delà de nos rencontres sur tout le territoire, il est important pour moi d'entretenir un lien avec vous à travers ce bulletin.

Par le biais de cette page qui vous est réservée, je suis à votre écoute pour dialoguer et débattre de vos attentes et de nos politiques publiques.

Je m'engage à vous répondre dans les meilleurs délais.

ш	Ш
	¥
~	٤
É	3

Monsieur le Maire de " La Mézière " - 1	Rue de Maceria, 35520 La Mézière
	Votre Nom :
	Votre Prénom :
	Votre Adresse :
	Tél. :
	Mail :

## **SMICTOM VALCOBREIZH**



«La Lande» - BP 24 - 35190 Tinténiac (près de la déchèterie)

Horaires: 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h (fermé au public le jeudi après-midi)

Tél. 02 99 68 03 15 - Mail: contact@valcobreizh.fr.fr

Site: www.valcobreizh.fr

#### **COLLECTE DES DÉCHETS**

- · Ordures Ménagères collectées une fois par semaine.
- Tri sélectif : collecte des sacs jaunes tous les 15 jours.

#### **OÙ ME FOURNIR EN SACS JAUNES?**

• En mairie ou au bureau du Smictom.

#### **OÙ ET QUAND DÉPOSER MES SACS JAUNES ?**

· Le jeudi soir pour une collecte dans la nuit.

## Tri sélectif

#### JOURS DE COLLECTE

MOIS	POUBELLES	SACS JAUNES Avant 20 h
Février	TOUS LES MERCREDIS MATIN	Jeudis 11 et 25
Mars	Mercredi 4, 12, 18 et 25	Jeudis 11 et 25
Avril		Jeudis 8 et 22
Mai		Jeudis 6 et 20

#### POUBELLES ORDURES MÉNAGÈRES À DÉPOSER LA VEILLE AU SOIR

**Contact**: 02 99 68 03 15

#### À VOTRE DISPOSITION À L'HÔTEL DE VILLE

Les sacs pour les vêtements à déposer dans les bornes Le Relais, la boite pour vos piles usagées et les sacs pour les déjections canines.

### Déchèterie Melesse

(Les Grandes Guimondiéres) - Tél. 02 99 13 21 69

JOURS	ÉTÉ (1 <sup>er</sup> avril - 30 oct.)	HIVER (1 <sup>er</sup> nov 31 mars)
Lundi	De 14 h - 18 h	De 14 h à 17 h
Mardi et mercredi	De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi et samedi	De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

<sup>\*</sup>Le plan d'accès est disponible en Mairie.

#### **POUR LES UTILISATEURS** DE LA DÉCHÈTERIE DE MELESSE

- Il faut s'inscrire obligatoirement sur le registre à l'accueil de la déchetterie à chaque passage.
- Le dépôt au portail est illégal et passible d'une amende.

#### **DÉCHETS ADMISSIBLES**

Cartons - Métaux - Bois (palettes et cageots) - Déchets verts (tronc au diamètre < 10 cm - Déchets inertes de classe 3 (gravats) - Textiles - Huiles de vidanges - Verre - Encombrants (électroménagers, fauteuils...). Les déchets toxiques: DMS quantité < 50 litres. Produits phytosanitaires - Piles, batteries - Tubes néon - Peintures, vernis, antirouille, colles... Solvants, lubrifiants, cosmétiques (dissolvant...) Produits d'entretien -Aérosols.

#### **DÉCHETS INTERDITS**

Ordures ménagères - Huiles de fritures - Produits liquides ou pâteux < 50 litres - Fibrociment et autres dérivés de l'amiante Cadavres d'animaux - Carcasses de véhicules - Déchets industriels - Produits explosifs hautement inflammables -Produits radioactifs - Déchets anatomiques ou infectieux -Déchets hospitaliers et médicaments.

Pneus: il faut désormais les ramener chez un professionnel de l'automobile.

## La crêpe des prés

Crêpes et galettes Bio faites main



06 24 84 27 80 Kervarhel 35520 LA MEZIERE

lacrepe-des-pres@orange.fr Facebook : la crêpe des prés

Pour vos commandes et événements...



### Services communaux

#### **MACERIADO**

- Mercredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
- Vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30

#### **ESPACE COCCINELLE « PÔLE PETITE ENFANCE »**

**Les Pitchouns** (Multi-accueil Intercommunautaire).......... 02 99 69 23 16

#### **COMPLEXE SPORTIF «FRANÇOIS MITTERRAND»**

#### **CORRESPONDANT OUEST-FRANCE**



Sylvie DUVAL-BROUARD

06 23 64 15 41

Le petit bois 35520 La Mézière chrysalideetpapillon@outlook.fr www.chrysalideetpapillon.fr

### Le Bonheur des Près

• Vacances scolaires : lundi au vendredi - 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi et jeudi de 14 h à 18 h

Vendredi de 14 h à 19 h

Boucher-Charcutier -Traiteur 16 Place de l'église La Mézière

02.99.69.37.29
lebonheurdespres@orange.fr
viande de boeuf Label Rouge
veau authentique



10 Rue du Tram ZA Beauséjour 35520 LA MEZIERE Sur RDV du lundi au samedi au 06 64 11 28 31

## Services à La Mézière

MEDECINS GENERALISTES
Maison médicale6, rue de Montsifrot
Chrystèle Certain
Sophie Bui
Anne-Claire Leboucher02 99 69 38 68
Gaêlle Le Cavil
Gaud Ruthmann-Mallard
INFIRMIERES
Maison médicale6, rue de Montsifrot
Colette Esnouf
Isabelle Glemau
Magali Huline-Simon
INFIRMIERES
1, Place de l'Église
Valérie Bourgeois
Marina Brière
PHARMACIE
7, Place de l'Église
M <sup>me</sup> Marie
DENTISTES 6-8, place Belmonte
Fabrice Garnier
Alicia Rossa
OPHTALMOLOGUE
Maison médicale6, rue de Montsifrot
Nadine Geffrault-Gressot
OSTEOPATHES 4 bis, rue de Montsifrot
Charles Jacob
Berenger Morin
OSTEOPATHE3, route de Rennes
Grégoire Brassier
ORTHOPHONISTES3, rue de Macéria
Nathalie Daoulas
Rose Debroize
ORTHOPTISTE
Maison médicale6, rue de Montsifrot
Delphine Julienne
PODOLOGUE PEDICURE
Olivier Dulin

VENTE DIRECT	E A LA FERME	
<b>DE VIANDE BOV</b>	INE LIMOUSINE	



Prêt à congeler (ensaché et étiqueté) Colis 7 à 10 kg Steaks hachés – Merguez/5 kg

#### **GAEC BOHUON**

La Châtaigneraie – LA MEZIERE

PSYCHOLOGUES Be Elise Brindejonc Fabienne Toutain	06 84 93 66 38
PSYCHOLOGUE  Maison médicale  Maud Tirouche	*
SAGE FEMME	
KINESITHERAPEUTES	

## **Autres services**

#### **POINT RELAIS UPS**

ET TOILETTAGE ANIMAUX DE COMPAGNIE

La Croquetterie, route du Meuble ...... 09 86 69 86 99

VETERINAIRESLucie Nguyen	
Michel Yvinec	
CDAS - Saint-Aubin-d'Aubigné	02 99 02 37 77
CLIC - Ille et Illet	02 23 37 13 99
EDF	0 810 333 035
GDF	0 810 433 035
Chenil service	02 99 60 92 22
Trésor Public Tinténiac	02 99 68 02 42
Véolia eau et assainissement	0 969 323 529
ENTREPRISE DE POMPES FUNÈBRE	S

ZA de Beauséjour Rue de l'Aiguillage ....... 02 99 69 96 35

## **Urgences**

**Pompes Funèbres et Marbrerie Thomas** 

Gendarmerie Hédé 17 ou 02 9	9 45 45 61
Pompiers Gévezé	18
S.A.M.U.	15
Urgence	112
Urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler114	
Centre anti-poison 02 4	1 48 21 21

## « Une ambition, un projet citoyen »

Ces pages étant dédiées aux élus municipaux tant de l'opposition que de la majorité, il nous a semblé utile de vous faire part de l'évolution de la vie de la commune afin de vous permettre d'appréhender au plus près les différentes actions menées.

Nous vous invitons à visionner sur le site de la commune les vœux de Monsieur le Maire qui relate les actions en cours de réalisation ou réalisées ainsi que les projets de cette mandature.

Après un début de mandat perturbé par la crise sanitaire, durant lequel nous avons travaillé au bien-être et à la sécurité des habitants, notre équipe a pu se mettre au travail pour continuer à faciliter la vie de nos concitoyens.

Ces quelques mois nous ont permis de découvrir la fonction d'élu municipal puisque pour la grande majorité, ce mandat est le premier.

Pour rappel, de nombreux projets sont en cours et nous avons à cœur de les honorer

#### Notamment:

- La salle d'arts martiaux
- Le lotissement Chevesse Nord
- L'aménagement du centre bourg suite à l'acquisition de la ferme Biet
- Le skate-park
- Le renforcement de l'éco-pâturage
- La mise à jour progressive du site internet de la commune
- Le soutien de la municipalité aux commerçants

- La maison Héléna
- Le marché
- ..... et bien d'autres encore

Evidemment, comme vous, nous aimerions voir ces réalisations concrétisées au plus vite, et nous allons tout faire pour mener à bien cette entreprise, dans le respect des finances de la commune.

La crise sanitaire ne nous permettant plus de vous accueillir lors des séances du conseil municipal, il nous a été demandé, par la minorité, que tous les échanges soient retranscrits mot pour mot dans les procès-verbaux. Nous le faisons, quand bien même les efforts demandés aux employés municipaux sont conséquents (réécoute et retranscription des débats), ainsi que les coûts d'impression de ces comptes-rendus qui s'envolent en même temps que le nombre de pages.

Nous avons pensé vous transmettre via le numérique ces réunions mais là encore, il faudrait investir tant sur le plan matériel qu'humain ; le personnel de la municipalité est déjà très sollicité, son temps de travail se trouve déjà fortement amputé et c'est encore une ligne financière à ajouter. Nous espérons rapidement voir la fin de cette crise sanitaire pour pouvoir à nouveau vous accueillir dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

En attendant, si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à revenir vers nous

lameziere.unprojetcitoyen@gmail.com.



## DROIT D'EXPRESSION



## « La Mézière Ensemble »



#### Vos élus LME vous souhaitent une belle année 2021



Osons l'initiative citoyenne et la démocratie participative, parions sur l'innovation dans nos idées et nos pratiques

#### Suivez-nous sur www.lameziereensemble.fr

« Ce n'est pas en perfectionnant la bougie que l'on a découvert les bienfaits de l'électricité! »

Louis Schorderet

C'est dans cet esprit que nous avons pu défendre notre point de vue concernant des projets importants pour notre ville :

- <u>Sur le projet Cœur de Macéria, en centre-ville, la destruction de la Ferme Biet et la réalisation sur le site d'un immeuble de logements :</u>

Nous proposons de différer cette décision que nous considérons prématurée. Les Macérien.ne.s n'ont pas été consulté.e.s.

Nous demandons que le projet Cœur de Macéria intègre une réflexion sur le schéma directeur urbain et les flux de circulation. Nous rappelons que ce triangle était déjà au stade de la saturation en matière de circulation et de stationnement sans promotion d'alternatives aux déplacements.

- <u>Sur la création de nouveaux lotissements communaux</u> "Courtil de la Salle" et "Beauvairie" (tranche 2 et 3 de Chevesse):

Avec la première tranche, c'est un minimum de 215 logements, soit environ 500 habitants supplémentaires sur la commune. Nous regrettons qu'aucune **démarche participative** n'ait été encore engagée avec les habitant.e.s, et les élu.e.s dans une approche de développement durable clairement annoncée. Nous sommes cependant satisfaits que notre proposition de mise en place obligatoire de certains critères écologiques, ait été prise en compte, pour chaque acquéreur, mais malheureusement sans ambition suffisante.

Nous déplorons que ces deux prochaines tranches n'intègrent pas une réflexion plus moderne, plus innovante, plus ambitieuse et davantage en phase avec les obligations écologiques et les mobilités apaisées, qui s'imposent maintenant à tout aménagement urbain.

En cette période de vœux et d'engagements :

#### **NOUS AIMERIONS QUE NOTRE COMMUNE**

- S'engage dans la transition écologique ;
- Préserve, dans ses décisions, les richesses architecturales et patrimoniales de notre commune;
- Adhère à la mise en place de projets intergénérationnels d'envergure, d'habitats partagés ;
  - Peaufine la qualité d'accueil et d'intégration des nouvelles familles dans notre commune;
  - Se préoccupe du bien-être de ses habitant.e.s ;
  - S'engage dans la construction d'éco-quartiers ;
  - Prenne la mesure des fermetures d'entreprises, de la détresse sociale que cela entraîne et de l'accompagnement que cela peut nécessiter;
- Soit attentive aux attentes de ses jeunes et soutienne leur créativité;

#### **CAR**

C'est POUR vous, les femmes et les hommes de notre territoire que nous voulons œuvrer ;

C'est AVEC vous, que nous voulons construire notre cadre de vie ;

C'est PAR vous, que viendront les idées, les actions, les entreprises innovantes.

Nous avons proposé la mise en place d'une expérience d'habitat partagé, la possibilité de construire un éco-quartier, des incitations à la mobilité douce, comme c'est le cas dans plusieurs communes du Val d'Ille-Aubigné et Rennes Métropole.

Nous avons enfin insisté sur le fait que cette croissance démographique soit anticipée dans le **dimensionnement des infrastructures** ; équipements qui permettront des conditions d'accueil favorables pour ces nouveaux habitants.

- <u>Sur les deux immeubles Totem de l'entrée de centre-ville à Beauséjour d'une hauteur autorisée de 15 mètres :</u>

Nous renouvelons notre demande de partager avec les Macérien.ne.s des images d'insertion paysagère pour visualiser l'impact sur l'entrée du bourg. Correspondront-t-ils à ce que nous voulons pour notre ville ?

- Sur la transition énergétique :

Nous interpellerons la majorité au sujet de la **transition énergétique** pour laquelle notre commune ne s'engage pas suffisamment. Différents travaux ont permis l'amélioration de plusieurs bâtiments publics et de l'éclairage, mais des choix plus engageants n'ont pas été réalisés. Par la signature en 2009 de la « Convention des maires pour le climat et l'énergie », notre commune s'est donnée pour 2020, des objectifs de réduction de 20% de la consommation d'énergie et des gaz à effet de serre, et de développement des énergies renouvelables à hauteur de 20% de notre énergie consommée.

**Aucun de ces objectifs n'est tenu.** Par habitant, depuis 2006, la consommation d'énergie ne baisse pas, les gaz à effet de serre produits augmentent de 15% et le renouvelable reste bien faible.

### **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**



L'ensemble du calendrier présenté ici est susceptible d'évoluer.

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les manifestations peuvent, à tout moment, être partiellement ou totalement annulées.

### Mars

Samedi 06 et dimanche 07 mars 2021

Représentation théâtrale THALIE, Cassiopée

Samedi 13 mars 2021 Vente de tissus Le Truc. Panoramix

Samedi 20 et dimanche 21 mars 2021

Salon Collection Passion Les Collectionneurs, Cassiopée

Samedi 27 mars 2021

Sim Sala Bim

Kornely-Médiathèque Les

## **Avril**

Dimanche 18 avril 2021 Carnaval

OMCS.

Ecole Jacques-Yves Cousteau

Samedi 10 au samedi 17 avril 2021

Semaine enfance - jeunesse

## Mai

Samedi 08 et dimanche 09 mai 2021

Représentation théâtrale THALIE, Cassiopée

Samedi 08 et dimanche 09 mai 2021

Spectacle Compagnie OCUS THALIE, Cassiopée



1, rue de Macéria - 35520 La Mézière Tél. 02 99 69 33 36 - Fax 02 99 69 35 58 mairie@lameziere.fr - www.lameziere.com Facebook : Commune La Mézière

#### **HORAIRES:**

Lundi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h Mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h Mercredi de 8 h 30 à 12 h Samedi de 9 h à 12 h

#### **PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS:**

#### Pascal GORIAUX, Maire

 Vendredi matin (sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie)

Laurent RABINE, Adjoint en charge des bâtiments et de l'accessibilité

 Lundi - 18 heures (sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie)

Elisabeth IZEL, Adjointe en charge de la Culture

 Mardi - 10h à 12h (sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie)

Valérie BERNABE, Adjointe en charge de la Vie Sociale, la Solidarité et l'Emploi

 Mercredi matin (sur rendez-vous directement auprès du CCAS au 02.99.69.38.43) Gilbert LEPORT, Adjoint en charge de l'Urbanisme

• Jeudi - 17 heures (sur rendez-vous directement auprès du service urbanisme – urbanisme@lameziere.fr)

**Gilles RIEFENSTAHL**, Adjoint en charge de l'Environnement, des Voiries et du Développement Durable

 Jeudi - 18 heures (sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie)

**Mickaël MASSART,** Adjoint en charge de la Vie Communale et des Associations

 Vendredi - 17h30 (sur rendez-vousw auprès de l'accueil de la mairie)

**Badia MSSASSI BEAUCHER**, Adjointe en charge de l'Education Enfance Jeunesse

 Samedi - 9h à 11h (sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie)

Pour contacter l'élu d'astreinte (uniquement en cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture de la mairie) - 06.84.67.02.94

